



Centraide
Estrie

Stratégie d'investissement social

2019 - 2025

Centraide Estrie

Donnez. Devenez bénévole. Agissez.

centraideestrie.com

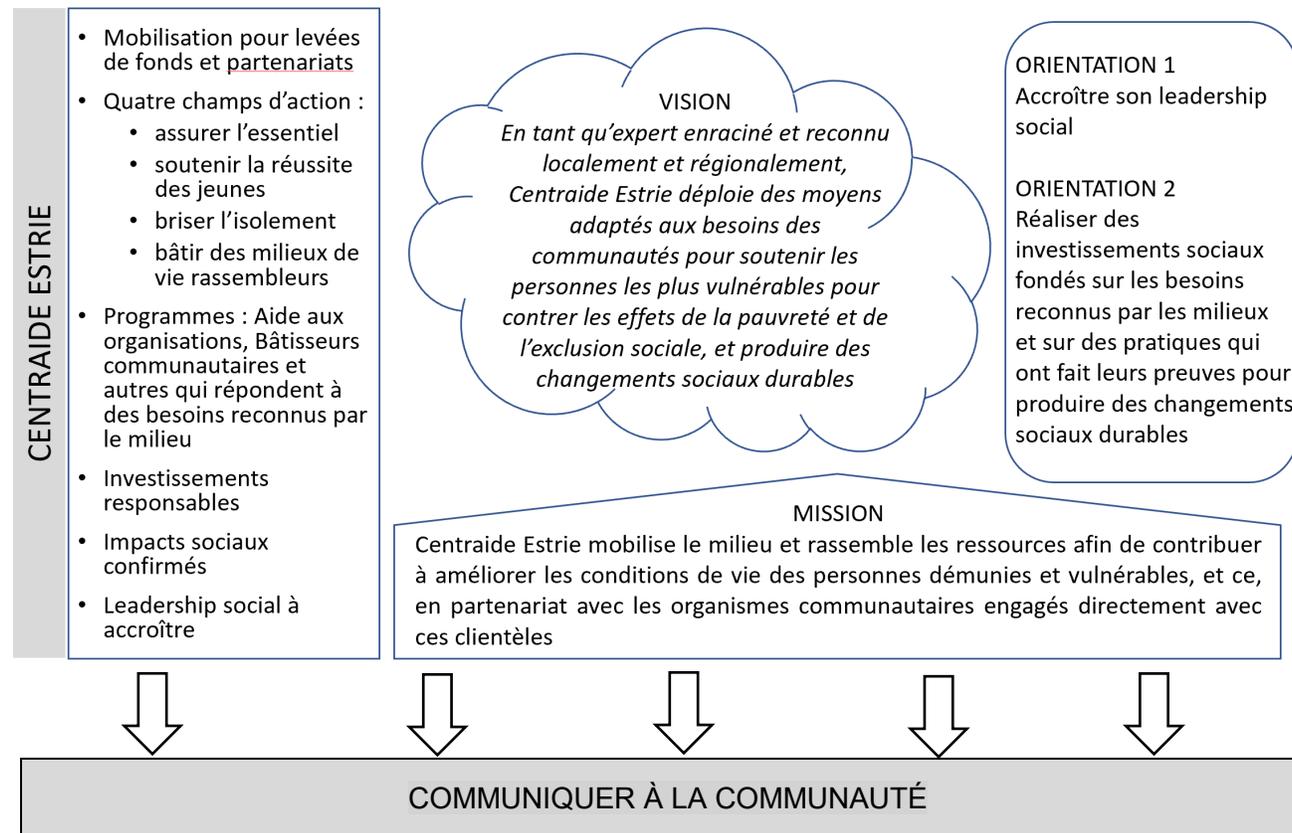
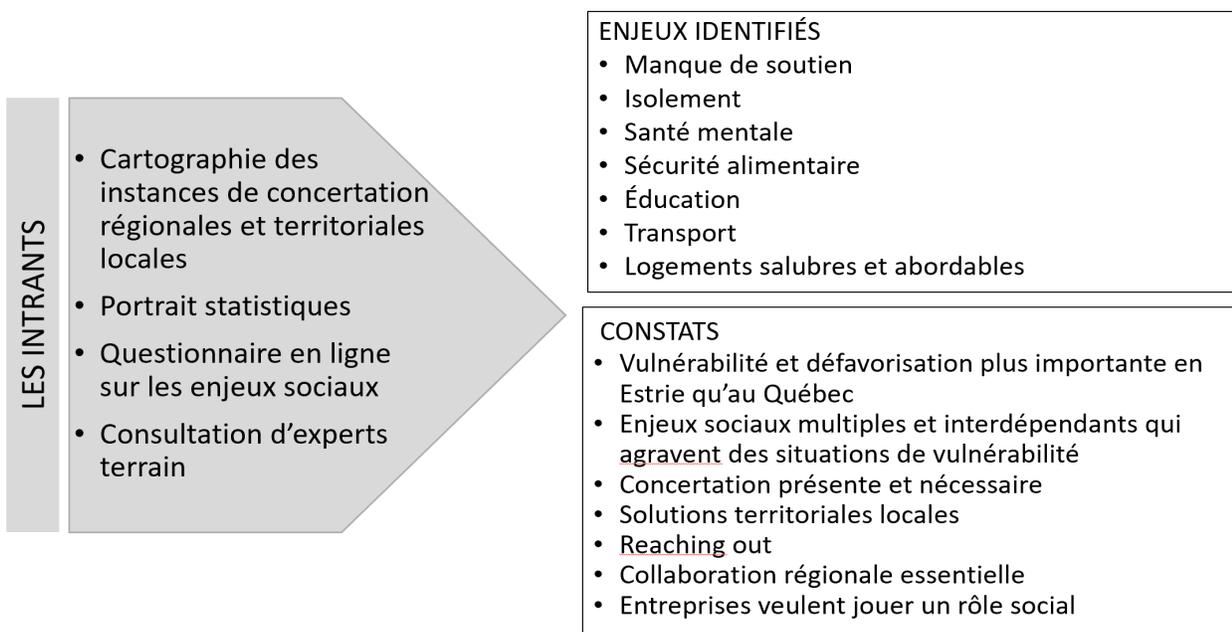
Table des matières

SYNTHÈSE	4
INTRODUCTION	5
1. CENTRAIDE ESTRIE FAIT L'ÉTAT DE SITUATION	7
1.1- DÉMARCHES EFFECTUÉES.....	7
1.2- CARTOGRAPHIE DES INSTANCES.....	7
1.2.1- Réseau estrien de développement social (REDS)	7
1.2.2- Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC)	7
1.2.3- La Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ)	8
1.2.4- Collectif estrien 0 – 5 ans	8
1.2.5- Comité estrien pour de saines habitudes de vie.....	8
1.2.6- Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)	8
1.2.7- Concertations locales reconnues dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS).....	9
1.3- PORTRAIT STATISTIQUE SOCIOÉCONOMIQUE.....	11
1.3.1- Défavorisation matérielle et sociale	11
1.3.2- Démographie.....	13
1.3.3- Revenus	15
1.3.4- Personnes disponibles pour l'emploi.....	16
1.3.5- Immigration.....	16
1.3.6- Décrochage scolaire	17
1.3.7- Logement	18
1.3.8- Insécurité alimentaire.....	19
1.3.9- Santé mentale	20
1.3.10- Isolement et soutien social.....	21
1.3.11- Violence.....	21
1.4- QUESTIONNAIRE EN LIGNE SUR LES ENJEUX PERÇUS	22
1.5- VALIDATION ET APPROFONDISSEMENT : GROUPE D'EXPERTS TERRAIN	24
1.6- BESOINS ET ASPIRATIONS DES ENTREPRISES.....	25
1.7- CONSTATS	26
2. CENTRAIDE ESTRIE : ACTEUR INCONTOURNABLE DE CHANGEMENTS SOCIAUX	28
2.1- MOBILISATION ET PARTENARIATS.....	28
2.2- PRATIQUES ACTUELLES.....	28
2.3- INVESTISSEMENTS	30
2.4- IMPACTS SOCIAUX.....	31

2.5- LEADERSHIP SOCIAL DE CENTRAIDE ESTRIE	32
3. DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE	33
3.1- MISSION.....	33
3.2- VALEURS	33
3.3- VISION.....	33
3.4- QUATRE CHAMPS D’ACTION	34
3.5- ORIENTATIONS DE CENTRAIDE ESTRIE 2019-2025	34
4- STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE	35
4.1- ACCROÎTRE LE LEADERSHIP SOCIAL DE CENTRAIDE ESTRIE	35
4.2- RÉALISER DES INVESTISSEMENTS SOCIAUX FONDÉS SUR LES BESOINS RECONNUS PAR LES MILIEUX ET SUR DES PRATIQUES QUI ONT FAIT LEURS PREUVES POUR PRODUIRE DES CHANGEMENTS SOCIAUX DURABLES.....	36
CONCLUSION.....	37
RÉFÉRENCES	38

SYNTHÈSE

Élaboration de la stratégie d'investissement social de Centraide Estrie



INTRODUCTION

Depuis près de 45 ans, Centraide Estrie rassemble des ressources afin de contribuer à améliorer les conditions de vie des personnes démunies et vulnérables, en partenariat avec des organismes communautaires et des bénévoles engagés directement avec ces clientèles. Son territoire d'intervention est l'Estrie et comprend la région métropolitaine de Sherbrooke ainsi que les MRC de Coaticook, du Haut-Saint-François, de Memphrémagog, des Sources, du Val-Saint-François, de la MRC du Granit et une partie de la MRC des Appalaches (territoire de l'Archidiocèse de Sherbrooke). La population totale estrienne est de 326 476 personnes.

Centraide Estrie en quelques chiffres...

- Ce sont plus de 1 000 bénévoles qui travaillent à la campagne annuelle de souscription de Centraide Estrie ainsi que des milliers d'autres bénévoles, dans les organismes communautaires soutenus par Centraide Estrie;
- 67 organismes et 11 tables de concertation Bâisseurs communautaires soutenues;
- 118 000 personnes faisant face à l'isolement, à la pauvreté et au mépris de leurs droits, dont la situation est améliorée par le soutien financier de Centraide à des organismes qui fournissent des services d'aide matérielle, morale ou autre.

En 2019, l'organisme s'est donné deux grands axes de travail pour continuer sa mission : l'accroissement des ressources et le leadership en matière de changement social.

Parallèlement à cette démarche, Centraide United Way Canada (CUWC) a demandé à tous les Centraide du Canada de se conformer à certains critères d'adhésion, dont les critères B1 et B2 concernant le développement social.

L'énoncé du critère B1 est le suivant : « Tous les membres (de CUWC) consultent leur collectivité afin d'établir une vision commune, de déterminer les priorités du milieu et de mettre en place un plan visant à guider la stratégie de Centraide en matière de leadership et d'investissements sociaux ». L'objectif de CUWC est de susciter l'action collective dans une même perspective commune. Pour se conformer à ce volet du critère, Centraide Estrie doit soumettre une stratégie ou un plan d'investissement social.

L'énoncé du critère B2 est le suivant : « Tous les membres consultent leur collectivité afin de définir les résultats souhaités qui guideront leur stratégie d'investissement social en fonction des priorités locales, et ils communiquent les progrès réalisés par rapport à ces priorités à la collectivité, aux partenaires, aux donateurs et aux bailleurs de fonds ». L'objectif de CUWC est que les effets des efforts de développement social soient mesurés, évalués et communiqués afin d'illustrer l'efficacité. Pour se conformer à ce critère, Centraide Estrie doit soumettre un rapport sur les changements sociaux produits.

La démarche nécessaire pour répondre aux critères de CUWC est complémentaire à un des axes de travail de Centraide Estrie, soit le leadership en matière de changement social. C'est donc une opportunité pour Centraide Estrie de revoir ses façons de faire afin d'investir pour faire avancer sa mission fondamentale, développer son leadership social et actualiser ses programmes.

Le développement social consiste à « changer les conditions sociales et à créer des occasions afin d'améliorer la qualité de vie des personnes et des familles et de renforcer les collectivités » (CUWC, 2010). L'approche de CUWC se concentre de plus en plus sur les causes sous-jacentes des problèmes sociaux afin de produire des changements durables, par son travail et celui d'autres intervenants. Le développement social dépend de la mobilisation des acteurs (organismes, associations, gouvernements, bailleurs de fonds, entreprises privées, etc.) à travailler collectivement pour s'attaquer aux enjeux sociaux complexes.

Au Québec, depuis de nombreuses années, le développement social se réalise principalement dans une approche de développement des communautés, qui est « un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les institutions locales et les résidents, visant l'amélioration des conditions de vie sur les plans physique, environnemental, social et économique » (INSPQ, 2002). Dans cette approche, le développement passe par la communauté, qui est associée à un territoire géographique de proximité et d'appartenance pour les citoyennes et citoyens. Il passe par l'augmentation du pouvoir d'agir, la participation des citoyens et la concertation intersectorielle. Les solutions aux enjeux doivent être ancrées dans le vécu des citoyens et ceux-ci doivent être impliqués dans leur identification. Ils deviennent davantage des sujets des programmes et services publics que des objets ou consommateurs passifs de ces derniers (Bourque, 2012).

En décembre 2002, l'Assemblée nationale adoptait la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. L'objectif de cette loi était de « guider le gouvernement et l'ensemble de la société québécoise vers la planification et la réalisation d'actions pour combattre la pauvreté, en prévenir les causes, en atténuer les effets sur les individus et les familles, contrer l'exclusion sociale et tendre vers un Québec sans pauvreté ». Elle prévoyait aussi la mise en place du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), affecté à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (art. 1, al. 3).

Depuis l'adoption de cette loi, le Québec a réalisé quelques plans d'action gouvernementaux pour lutter contre la pauvreté et permis aux régions du Québec de soutenir la réalisation de nombreuses initiatives grâce au FQIS. Le *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023* est actuellement en déploiement. Ce plan mise, entre autres, sur les Alliances pour la solidarité, ententes régionales facilitant le soutien à la mobilisation et aux projets en région. Chaque Alliances est responsable de la gestion d'une enveloppe du FQIS. Des investissements totalisant 160,1 millions de dollars seront affectés au FQIS à cette fin pour la durée du plan d'action gouvernemental. Dans le cadre de ces Alliances, les acteurs locaux et régionaux ont la responsabilité de cibler les besoins et les priorités d'action de leur collectivité en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Cette réalité québécoise doit être prise en compte dans les attentes de CUWC, modulant les stratégies ou plans d'investissements sociaux de tous les Centraide du Québec.

C'est dans ce contexte que la stratégie d'investissement social présentée dans ce document a été élaborée, stratégie qui guidera Centraide Estrie dans ses choix et actions jusqu'en 2025.

Le document se divise en quatre grandes parties.

La première fait l'état de situation en Estrie. Elle présente les instances de concertation qui œuvrent au développement social, elle présente un portrait statistique des principales problématiques vécues par les personnes vulnérables et démunies et elle présente les résultats de consultations sur les problématiques prioritaires en Estrie.

Dans la deuxième partie se trouve un portrait des pratiques actuelles de Centraide en matière d'investissement social.

La nouvelle stratégie d'investissement social est présentée à la troisième section et sa mise en œuvre dans la quatrième et dernière partie du document.

1. CENTRAIDE ESTRIE FAIT L'ÉTAT DE SITUATION

1.1- DÉMARCHES EFFECTUÉES

En janvier 2019, Centraide Estrie a entrepris une démarche pour élaborer sa stratégie d'investissement social. Afin de dresser un portrait de la situation et des enjeux que vivent les personnes défavorisées et vulnérables en Estrie, une démarche en cinq parties a été réalisée.

- Premièrement, une cartographie des instances qui contribuent au développement social et le recensement de leurs orientations stratégiques (section 1.2);
- Deuxièmement, la réalisation d'un portrait statistique socioéconomique (section 1.3);
- Troisièmement, un questionnaire en ligne sur les enjeux perçus (section 1.4);
- Quatrièmement, la validation et l'approfondissement auprès d'un comité composé d'intervenants qui œuvrent auprès des personnes défavorisées et vulnérables (section 1.5);
- Finalement, une analyse de l'ensemble des informations recueillies a été réalisée et a permis de tirer certains constats à tenir compte dans la stratégie (section 1.6).

Le conseil d'administration de Centraide Estrie est responsable de l'adoption de la stratégie d'investissement social. Il a mandaté un comité de pilotage pour alimenter le processus d'élaboration de la stratégie. Ce comité est composé de membres du conseil d'administration et de quelques membres de l'équipe de Centraide Estrie. Le conseil d'administration a été engagé tout au long de la démarche.

Les sections suivantes détaillent chacune des étapes de la démarche.

1.2- CARTOGRAPHIE DES INSTANCES

1.2.1- Réseau estrien de développement social (REDS)

La mission du Réseau est de mobiliser les acteurs estriens du développement social afin qu'ils s'engagent et mettent à profit leurs expertises diversifiées, en complémentarité à l'action locale, en vue d'un plus grand impact au regard de l'amélioration des conditions de vie et de l'inclusion sociale de la population. Créé en 2018, le conseil d'administration de cet organisme est composé de représentants d'une concertation locale de chacune des sept MRC de l'Estrie, du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, de la Table interordres en éducation, du Regroupement des CPE de l'Estrie, du Pôle d'entrepreneuriat collectif de l'Estrie, de Services Québec Estrie, du Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie, du Conseil de la culture de l'Estrie et d'un représentant du milieu municipal.

Implication de Centraide : membre de l'organisme.

1.2.2- Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC)

L'OEDC a pour mission de créer une synergie entre les acteurs qui œuvrent au développement des communautés sur le plan local, régional et national, afin de développer et de promouvoir les pratiques en ce domaine. L'Observatoire se veut d'abord un carrefour, un lieu de maillage et de mise en réseau des praticiens et des chercheurs en développement des communautés, ainsi qu'entre les praticiens, de façon à promouvoir les expériences et à reconnaître les savoirs de chacun. L'Observatoire poursuit les objectifs suivants : contribuer aux activités de recherche et d'évaluation dans le champ du développement des communautés, stimuler l'essor des pratiques en ce domaine et outiller les acteurs impliqués. Son conseil d'administration est composé de personnes issues du secteur universitaire, institutionnel, communautaire, citoyens ainsi que deux membres cooptés.

Implication de Centraide : directrice générale membre du conseil d'administration de l'organisme, cooptée.

Concertations régionales sectorielles :

1.2.3- La Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ)

La TECIÉ a comme mission de mobiliser l'ensemble de la collectivité estrienne pour faire de la réussite éducative un enjeu prioritaire du développement des jeunes Estriens et du développement social, économique et culturel de l'Estrie. La TECIÉ est une instance décisionnelle qui a pour mandat d'identifier les grands enjeux de la région en éducation, en lien avec le développement économique, culturel et social de la région; initier et veiller, en concertation interordres et avec les divers organismes du milieu, à la mise en place de mesures régionales appropriées pour solutionner les problèmes liés à ces grands enjeux et en évaluer les impacts; assurer la représentation du monde de l'éducation et promouvoir ses intérêts auprès des instances régionales; assurer la responsabilité du Projet PRÉE, qui est une instance régionale de concertation ayant pour mission de favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes Estriens par la mobilisation des acteurs interordres et intersectoriels et par le développement d'initiatives concertées.

1.2.4- Collectif estrien 0 – 5 ans

A comme mission de mobiliser les partenaires intersectoriels locaux et régionaux autour du développement optimal, de la santé et du bien-être de tous les enfants de la région en misant sur les forces des enfants, des familles et des communautés. Ses mandats sont de soutenir la mobilisation intersectorielle locale et régionale autour du développement global des jeunes enfants et de leur famille; favoriser l'arrimage, la cohésion et la complémentarité des actions entre les partenaires régionaux et locaux; soutenir le partage d'expertise afin d'en assurer le développement et favoriser le transfert des connaissances et l'accès aux pratiques probantes ou reconnues efficaces; faire circuler, entre les partenaires, les informations relatives aux enfants 0-5 ans et leur famille pour assurer la diffusion dans leurs réseaux respectifs.

1.2.5- Comité estrien pour de saines habitudes de vie

Le comité estrien pour de saines habitudes de vie a été créé en 2006 dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour les saines habitudes de vie. Ce comité intersectoriel, composé de décideurs représentant différents ministères et organismes, a été soutenu financièrement par le Fonds Québec en Forme à partir de 2008. Ce Fonds a pris fin le 31 mars 2019. C'est dans le cadre de la Politique gouvernementale en Prévention de la Santé (PGPS) et du Plan d'action interministérielle 2017-2021 (PAI) que le comité estrien poursuit son travail.

1.2.6- Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)

La mission de la TACAE est de s'attaquer aux causes de l'appauvrissement de la population estrienne. Elle vise à sensibiliser la population et les instances décisionnelles (politiques et économiques) au problème de l'appauvrissement; interpeller les instances décisionnelles afin qu'elles s'impliquent dans des projets visant une plus grande justice sociale; encourager la collaboration et la concertation entre les organismes dans le travail contre la pauvreté; dénoncer les injustices sociales reliées à la pauvreté. Ses 29 membres sont des organismes engagés, de près ou de loin, dans la lutte à la pauvreté (aide alimentaire, hébergement, CDC, etc.).

Concertations territoriales locales :

1.2.7- Concertations locales reconnues dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS)

Ce plan vise à permettre au Québec de rejoindre les nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres en 2023 et de sortir de façon permanente plus de 100 000 personnes de la pauvreté d'ici 2023.¹

Les 43 mesures du Plan sont réparties dans quatre axes d'interventions :

1. Sortir plus de 100 000 personnes de la pauvreté et augmenter le revenu des personnes en situation de pauvreté;
2. Investir pour améliorer le logement social;
3. Favoriser la participation sociale des personnes et des familles à faible revenu et mobiliser les milieux;
4. Recherche et évaluation : améliorer l'efficacité de l'action gouvernementale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La mesure 11 du PAGIEPS prévoit la poursuite d'une approche de gouvernance territoriale reconnaissant les acteurs locaux et régionaux dans la définition des besoins et du potentiel de leurs milieux. Le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) soutient la réalisation des stratégies locales et régionales pour la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. La gestion du FQIS relève des partenaires locaux et régionaux et favorise la mobilisation et la concertation des acteurs. La Table des MRC de l'Estrie est fiduciaire pour le FQIS, en plus d'assurer un rôle d'orientation et de contrôle.

Les priorités d'action adoptées en Estrie sont les suivantes :

- Autonomie des territoires et participation citoyenne;
- Agir sur les déterminants de pauvreté et d'exclusion et la lutte aux préjugés;
- Accessibilité du territoire et des services;
- Actions intersectorielles;
- Partage et transfert de connaissances;
- Favoriser le développement de communautés inclusives;
- Favoriser l'inclusion sociale, économique et culturelle.

Pour la mise en œuvre du PAGIEPS, chaque MRC de l'Estrie devait identifier une instance de concertation locale, reconnaissant l'autonomie des acteurs locaux dans la définition des besoins et du potentiel de leurs milieux. Chacune des instances locales doit identifier des priorités d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, se fixer des cibles et des mécanismes de suivi.

Les budgets régionalisés du FQIS ont été répartis par MRC et les instances de concertation locale sont responsables d'identifier les projets pertinents sur leur territoire pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et en faire le suivi lorsqu'ils sont financés par le FQIS.

¹ Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 - Permettre à 100 000 personnes de sortir de la pauvreté d'ici 2023.

Les instances locales de concertation choisies par les MRC sont les suivantes :

a) Table de développement social Memphrémagog

La Table de développement social Memphrémagog (TDSM) rassemble les Tables de concertation et les partenaires du développement (institutions publiques et parapubliques et les organisations socioéconomiques) ayant siège ou offrant leurs services, sur le territoire de la MRC de Memphrémagog dont leur mission concerne le développement social. La mission est d'améliorer la situation socioéconomique en agissant sur le renouvellement des générations. Trois grands principes sous-tendent toutes les actions de la Table, soient la participation citoyenne, la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale et l'attraction-rétention de la population dans la région.

b) Comité de solidarité Haut-Saint-François

Le Comité de solidarité Haut-Saint-François vise à regrouper plusieurs organisations œuvrant auprès des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale. Ses orientations sont les suivantes : avoir une vision digne et globale de la personne; favoriser un partenariat élargi de nature intersectorielle; utiliser les constats existants pour cerner les besoins; utiliser l'énergie pour prioriser des actions; s'assurer de la cohérence avec les résultats de la démarche globale et intégrée; s'assurer qu'un porteur (ou deux) soit identifié pour chacun des projets; empowerment (mise en mouvement); avoir une préoccupation pour bien identifier les résultats attendus et pour la pérennité des projets; se concerter de façon à ce que tous les projets soient inscrits dans un plan global pour la MRC.

c) Corporation de développement communautaire des Sources

La Corporation de développement communautaire des Sources permet aux groupes communautaires de la région de se regrouper en vue de s'entraider, de partager des objectifs communs et de supporter des projets. La CDC se doit d'assurer la participation du mouvement communautaire au développement socioéconomique de son milieu.

d) Initiative sherbrookoise en développement des communautés (ISDC)

La mission de l'ISDC est d'avoir un impact structurant sur le développement et la vitalité des communautés afin d'améliorer la qualité et les conditions de vie de la population sherbrookoise. Elle est composée de la Ville de Sherbrooke, du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, CSRS, CDC, des tables de quartier et Sherbrooke ville en santé.

e) Concertation pour la solidarité et l'inclusion sociale de la MRC de Coaticook (CSIS)

Sous l'égide de la Corporation de développement communautaire de Coaticook, la CSIS a comme mission de mobiliser les acteurs des différents milieux dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables ou en situation de pauvreté dans la MRC de Coaticook. Elle a comme objectifs d'intégrer la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans une démarche intersectorielle et concertée en développement social, et d'apporter des réponses aux enjeux sociaux prioritaires par la collectivité.

f) Comité multisectoriel de la Corporation de développement communautaire du Granit

La mission de la Corporation de développement communautaire du Granit est de regrouper les organismes communautaires œuvrant dans différents secteurs d'activités en vue d'assurer la participation active du mouvement communautaire au développement social et économique du milieu granitois. Les valeurs qui modèlent sa pensée et qui façonnent ses actions s'articulent autour d'un idéal de justice sociale soit : l'autonomie, la dignité de la personne, la démocratie, l'équité, la prise en charge, la solidarité.

g) Corporation de développement communautaire du Val-Saint-François

La Corporation de développement communautaire du Val-Saint-François est un regroupement d'organismes communautaires. Sa mission première est de favoriser la concertation entre les organismes afin de leur permettre de participer activement au développement social, communautaire et économique de la MRC du Val-Saint-François.

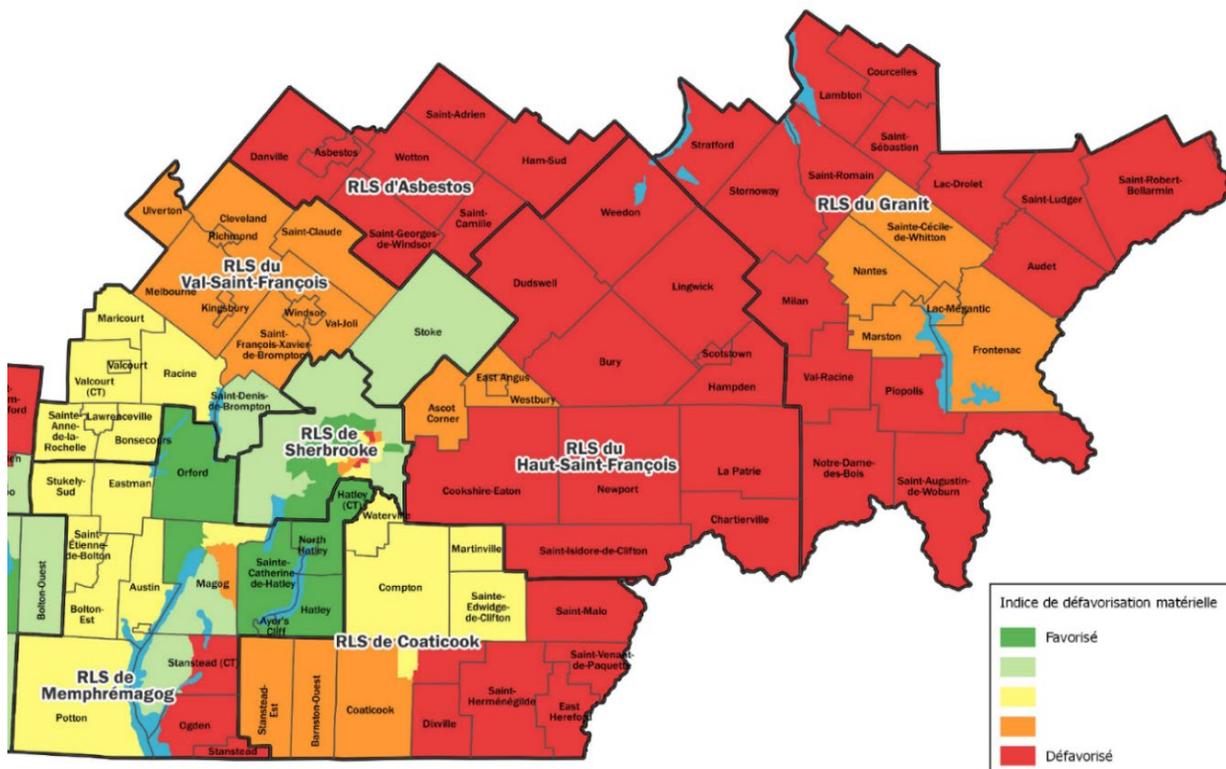
Afin de mettre en œuvre le PAGIEPS, des tables régionales de lutte contre la pauvreté sont désignées ou créées par les élus des régions du Québec. Les partenaires impliqués dans ces tables peuvent être variés : les MRC et les municipalités; les partenaires gouvernementaux; les ministres régionaux; les députés de la région; les directions régionales du MTESS; les comités régionaux de développement social; les organismes communautaires et philanthropiques; les représentants du milieu communautaire; les offices régionaux d'habitation (ORH); les institutions scolaires; les centres intégrés de santé et de services sociaux; les partenaires des milieux des affaires ou des entreprises. En Estrie, cette table régionale devrait être constituée à l'automne 2019.

1.3- PORTRAIT STATISTIQUE SOCIOÉCONOMIQUE

1.3.1- Défavorisation matérielle et sociale

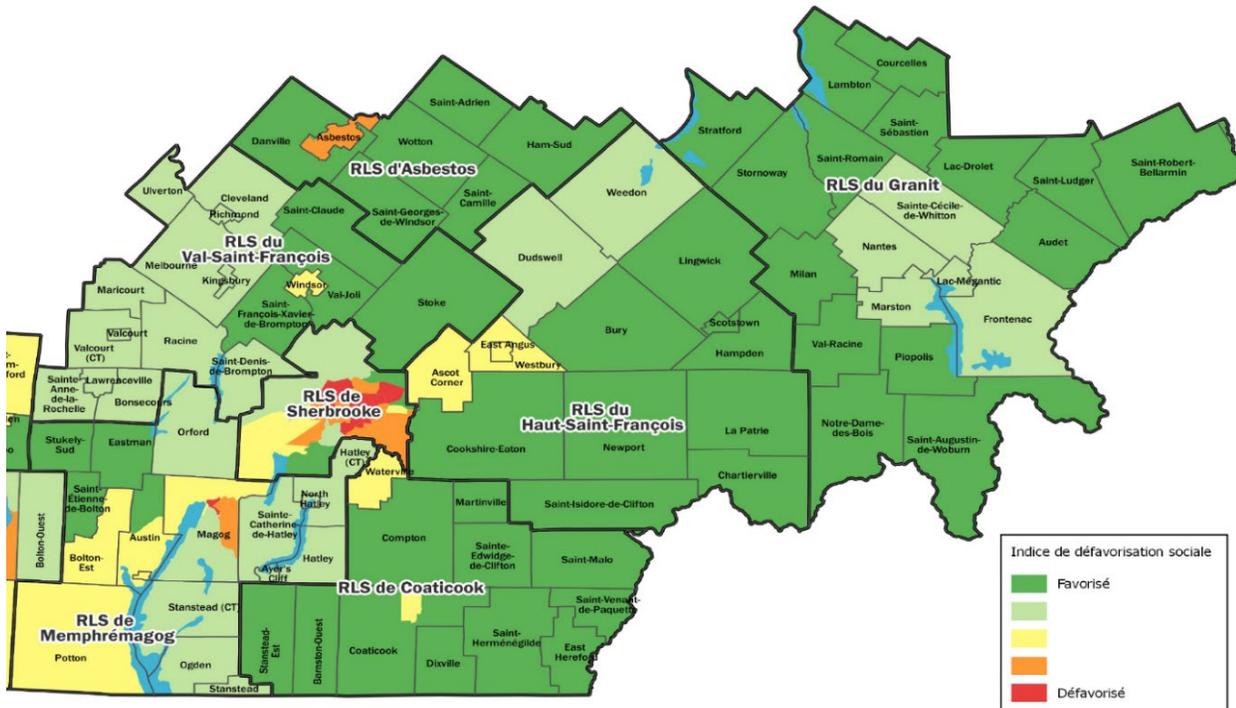
L'OEDC a réalisé une cartographie de la défavorisation matérielle et sociale des communautés de l'Estrie, à partir du tableau de bord des communautés de l'Estrie, issus de données produites par la Direction de la santé publique du CIUSSS de l'Estrie-CHUS. La défavorisation matérielle y est le résultat de trois indicateurs : la population occupant un emploi; la population sans diplôme ou certificat au secondaire; et le revenu moyen brut par personne. On voit rapidement dans la carte suivante que plus de la moitié des communautés de l'Estrie vivait de la défavorisation matérielle en 2016, surtout dans la partie Est de la région.

La défavorisation matérielle dans les 96 communautés de l'Estrie (2016)

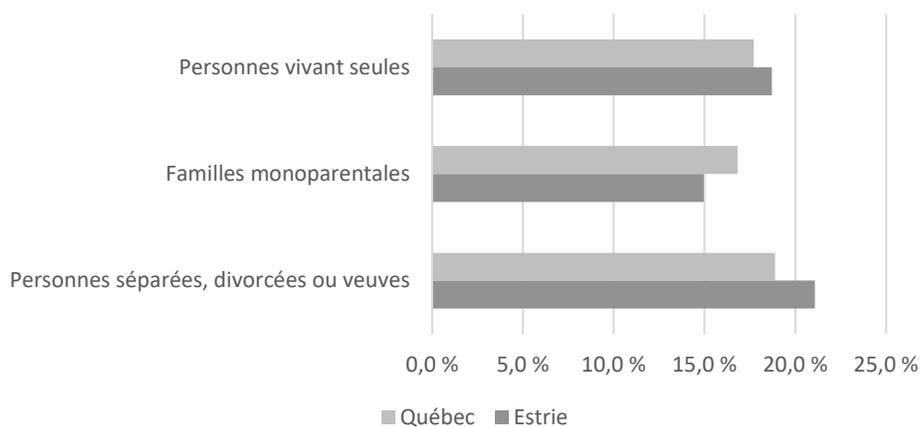


La défavorisation sociale est, elle aussi, le résultat de trois indicateurs: les personnes séparées, divorcées ou veuves; les familles monoparentales et les personnes vivant seules. La carte suivante illustre la défavorisation sociale, où la situation est nettement plus favorable en Estrie que pour la défavorisation matérielle, avec une concentration des zones défavorisées socialement dans les villes de plus grande envergure comme Sherbrooke et Magog.

La défavorisation sociale dans les 96 communautés de l'Estrie (2016)

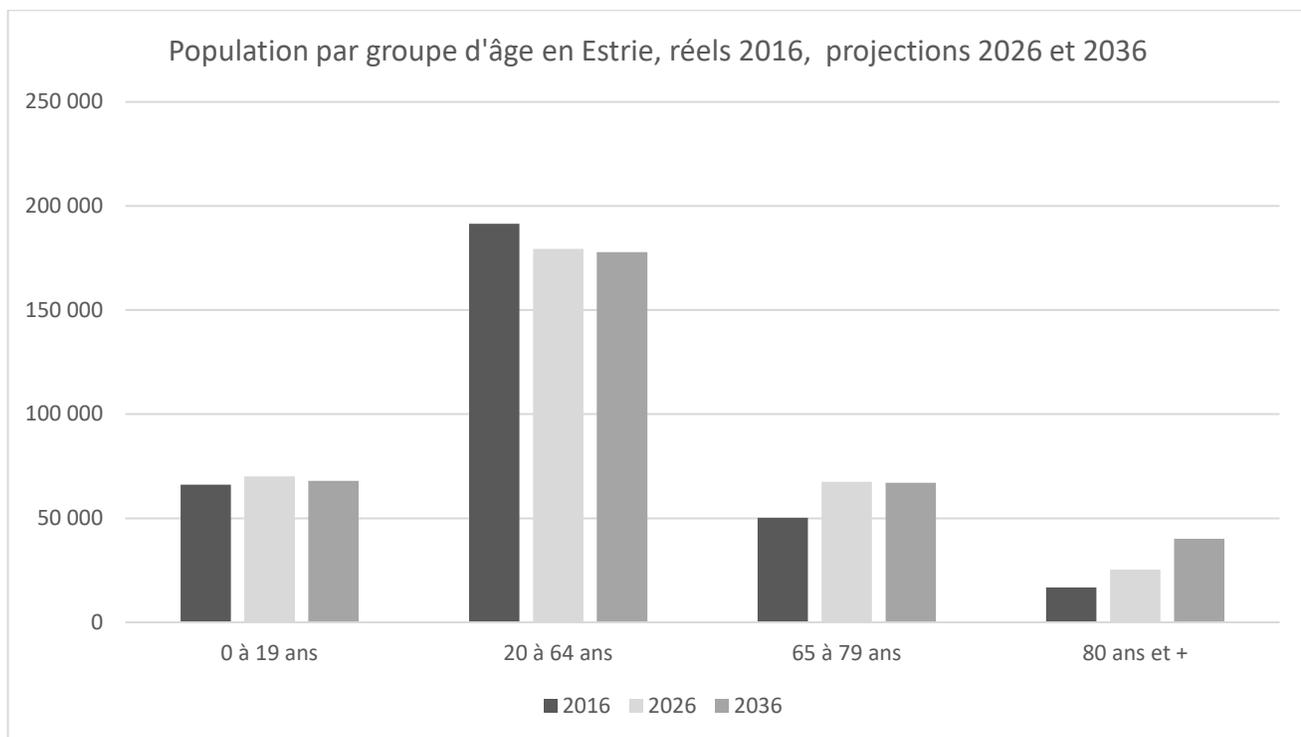


Indicateurs composants la défavorisation sociale, Estrie et le Québec, 2016

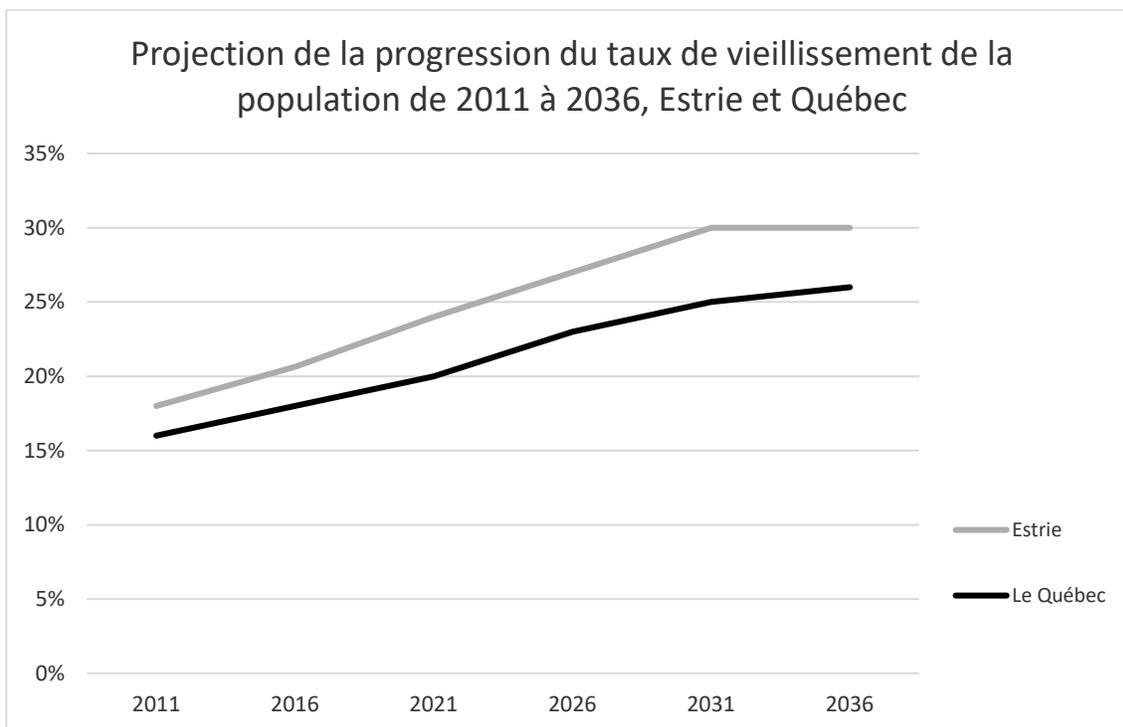


Tel que l'illustre le tableau précédent, la situation de défavorisation sociale est plus importante en Estrie qu'au Québec en ce qui concerne le nombre de personnes vivant seules et le nombre de personnes séparées, divorcées ou veuves.

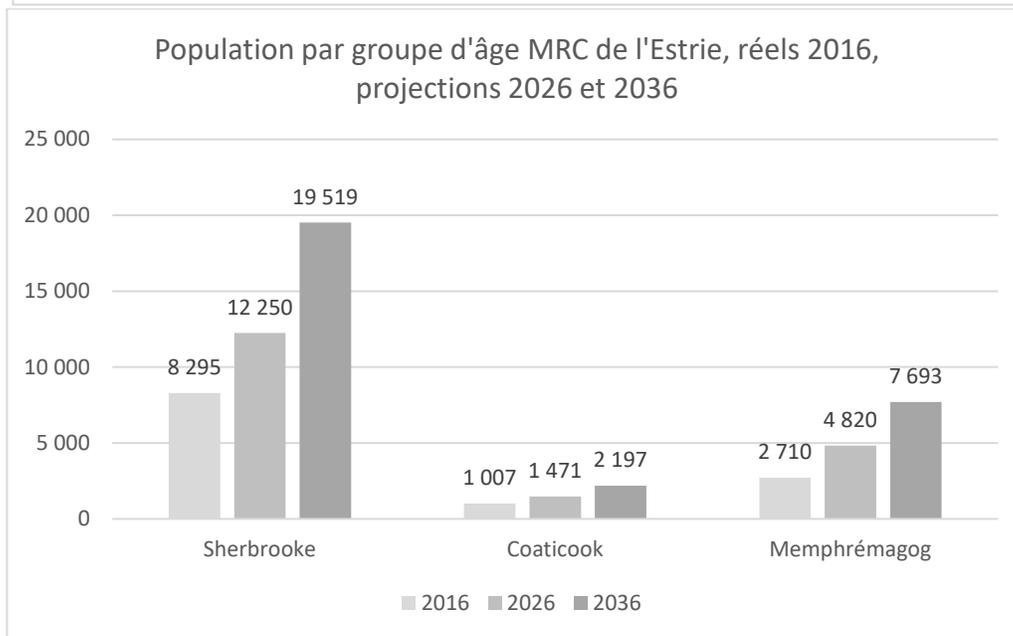
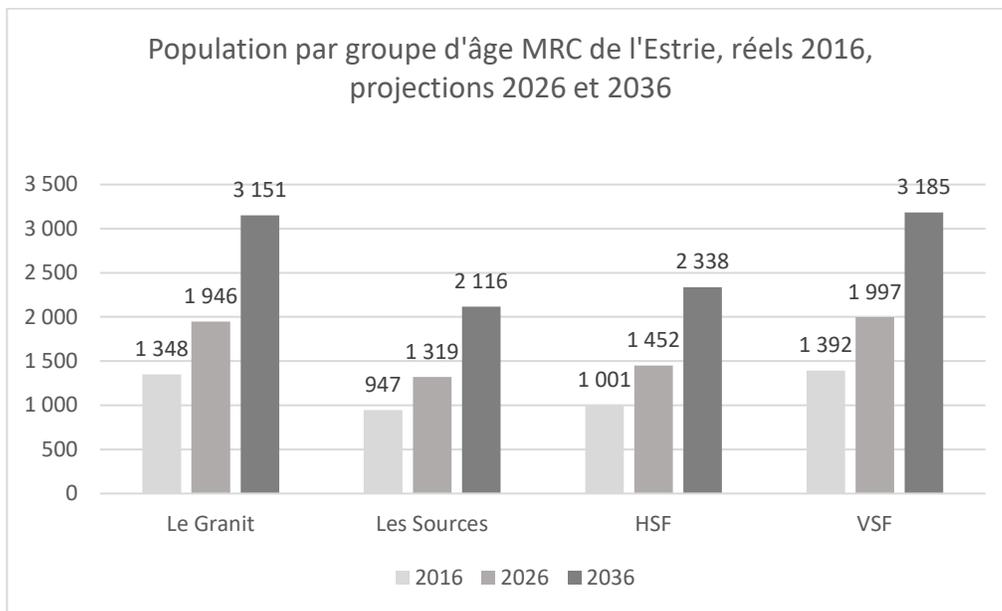
1.3.2- Démographie



Les projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) indiquent une diminution de la population active (20-64 ans), une augmentation des 65-79 ans et grande augmentation des 80 ans et plus d'ici à 2036.



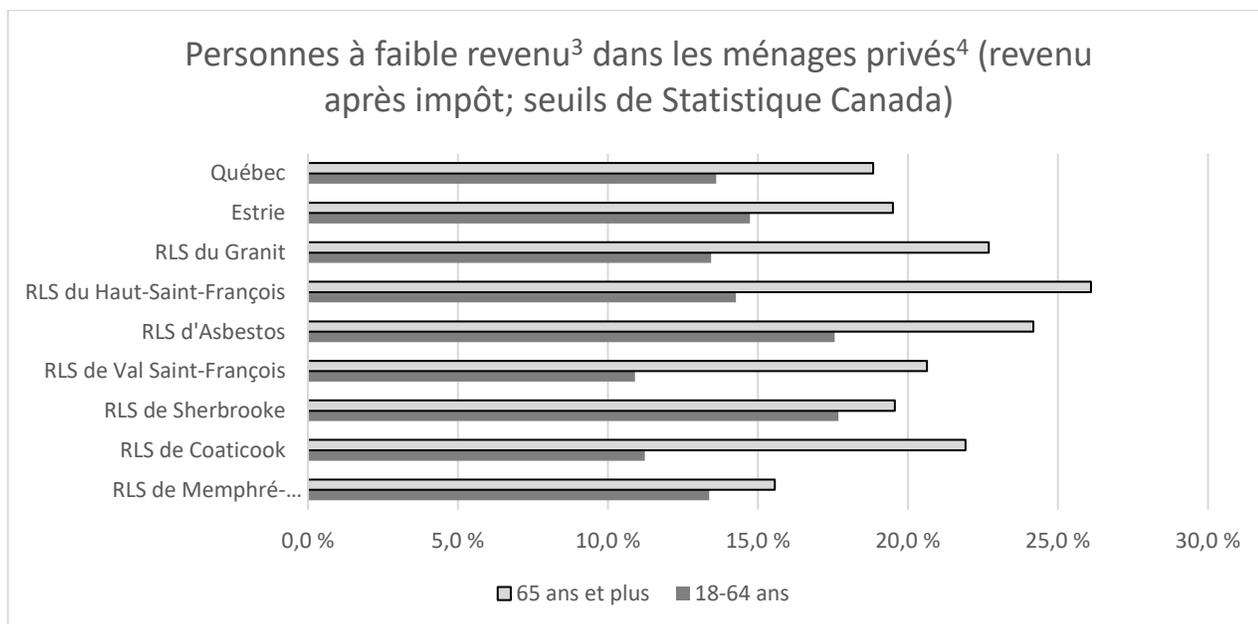
Le tableau précédent démontre que le taux de vieillissement² en Estrie est supérieur à celui du Québec de 4 à 5 % selon les périodes. La population estrienne vieillie plus vite que la population québécoise. Certaines MRC de l'Estrie sont plus touchées par ce vieillissement de la population, particulièrement la MRC de Memphrémagog qui passera de 2 710 personnes de 80 ans et plus en 2016 à 7 693 en 2036.



Le nombre de 80 ans et plus, individus qui ont davantage besoin de soutien et de services, va plus que doubler partout en Estrie entre 2016 et 2036, passant de 16 700 personnes en 2016 à 40 199 en 2036.

² Proportion des 65 ans et plus dans la population totale.

1.3.3- Revenus



34

Le taux de personnes à faible revenu dans les ménages privés est un peu plus élevé en Estrie qu'au Québec, tant pour les 18-64 ans que pour les 65 ans et plus. On retrouve en Estrie un pourcentage d'aînés à faible revenu (19 %) beaucoup plus important que pour les 18-64 ans (14 %). Certains territoires présentent une situation accentuée comme le Réseau local de services (RLS⁵) du Haut-Saint-François avec 26 % des 65 ans et plus ayant de faibles revenus et le RLS de la MRC des Sources avec 24 %.

C'est dans les territoires de Sherbrooke et la MRC des Sources que l'on retrouve le plus de 18-64 ans à faible revenu avec respectivement 17,7 % et 17,6 %. Dans les territoires de Coaticook, le Val-Saint-François et le Haut-Saint-François, le pourcentage de 65 ans et plus à faibles revenus est le double que celui des 18-64 ans.

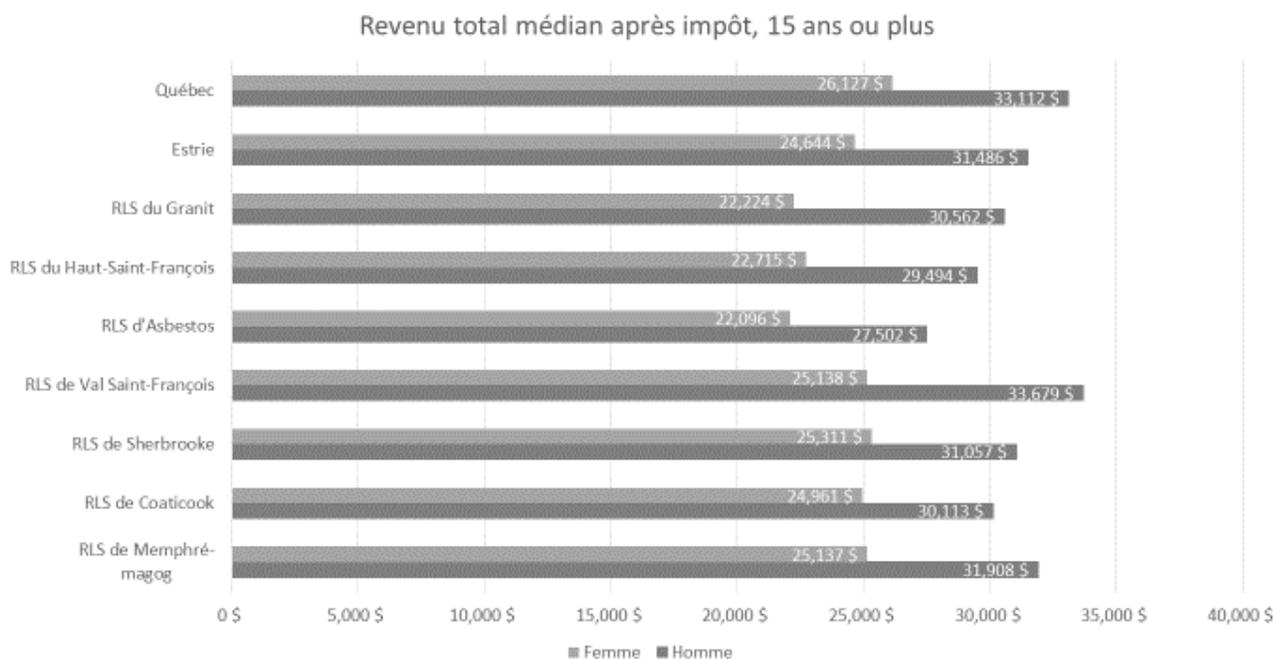
En qui concerne le revenu médian après impôt des 15 ans et plus, il est pratiquement plus faible en Estrie qu'au Québec, avec en moyenne 24 644 \$ pour les femmes et 31 486 \$ pour les hommes alors qu'il est au Québec de 26 127 \$ pour les femmes et 33 112 \$ pour les hommes. C'est dans la MRC des Sources qu'il est le moins élevé avec 22 096 \$ pour les femmes et 27 502 \$ pour les hommes. Dans la MRC du Val-Saint-François, les hommes ont un revenu médian légèrement plus élevé qu'en moyenne au Québec.

³ La mesure de **faible revenu** après impôt (MFR) est un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt ajusté selon la taille du ménage. La MFR pour un ménage composé d'une personne est de 50 % de cette médiane et les MFR pour les autres tailles de ménages sont égales à cette valeur multipliée par leur échelle d'équivalence. Contrairement à la proportion de personnes vivant sous les seuils de faible revenu (SFR), les MFR ne varient pas selon la taille de la région de résidence. Ces deux indicateurs ne sont pas comparables entre eux.

⁴ **Ménage** : réfère à une personne ou à un groupe de personnes qui occupent le même logement. Le logement peut être un logement collectif ou un logement privé. Le ménage peut se composer d'un groupe familial (famille de recensement), de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne vivant seule.

⁵ Un RLS est un réseau qui a été mis en place conformément à un décret du gouvernement et vise à responsabiliser tous les intervenants de ce réseau afin qu'ils assurent de façon continue, à la population du territoire de ce réseau, l'accès à une large gamme de services de santé et de services sociaux généraux, spécialisés et surspécialisés (article 99.3 LSSSS). Ils ont les mêmes limites territoriales qu'une MRC.

L'écart entre le revenu total médian des femmes et des hommes est important. De façon générale, au Québec, les hommes ont un revenu de 27 % supérieur à celui des femmes. Il est plus élevé de 28 % pour les hommes en Estrie, particulièrement dans les MRC du Granit (38 %) et du Val Saint-François (34 %).



1.3.4- Personnes disponibles pour l'emploi

Estrie, juin 2019	
Adultes prestataires de l'aide financière de dernier recours	
Sans contrainte	3 995
Avec contraintes temporaires	2 295
Avec contraintes sévères (permanentes ou durée indéfinie)	5 903
Chômeurs	6 000
Population active	171 100

On retrouvait en Estrie, en juin 2019, 12 493 personnes bénéficiant de l'aide financière de dernier recours, dont 8 198 personnes ayant des contraintes ne leur permettant pas de travailler. Seulement 3 995 personnes bénéficiant de cette aide étaient sans contrainte à l'emploi. Parmi les prestataires, 7 041 étaient des femmes et 5 847 des hommes. À la même date, on retrouvait 6 000 chômeurs en Estrie. Le bassin d'employés potentiels est donc restreint dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

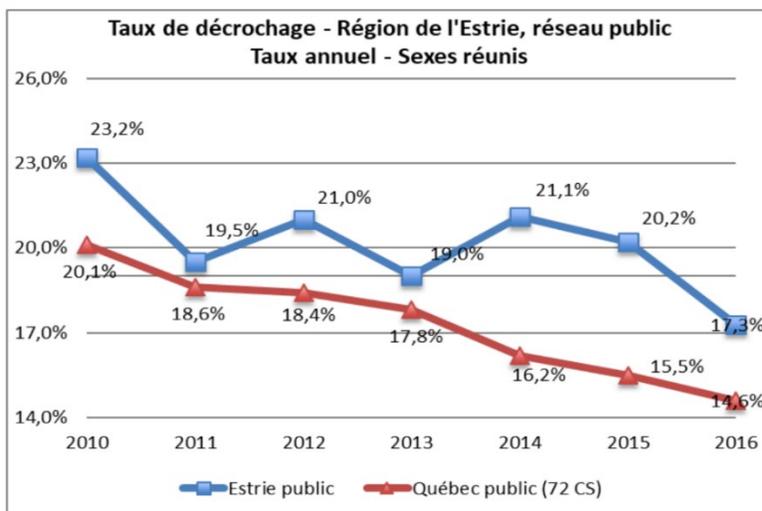
1.3.5- Immigration

En 2016, l'Estrie comptait 16 874 personnes (5,2 % de la population) issues de l'immigration, dont 3 894 arrivées depuis le recensement de 2011 (1,2 %). La majorité de ces immigrants habite à Sherbrooke où 8,2 % de la population est issue de l'immigration.

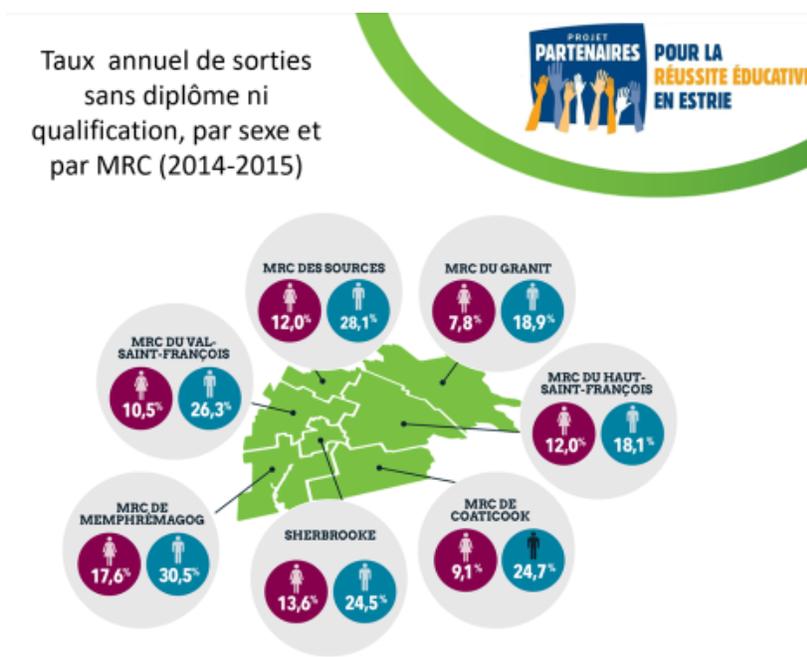
La population issue de l'immigration est composée de réfugiés, d'immigrants économiques, de regroupement familial et d'immigrants temporaires (étudiants, travailleurs temporaires, etc.). L'Estrie accueille, depuis plusieurs années, beaucoup de réfugiés, personnes plus à risque en ce qui concerne la défavorisation et la vulnérabilité.

1.3.6- Décrochage scolaire

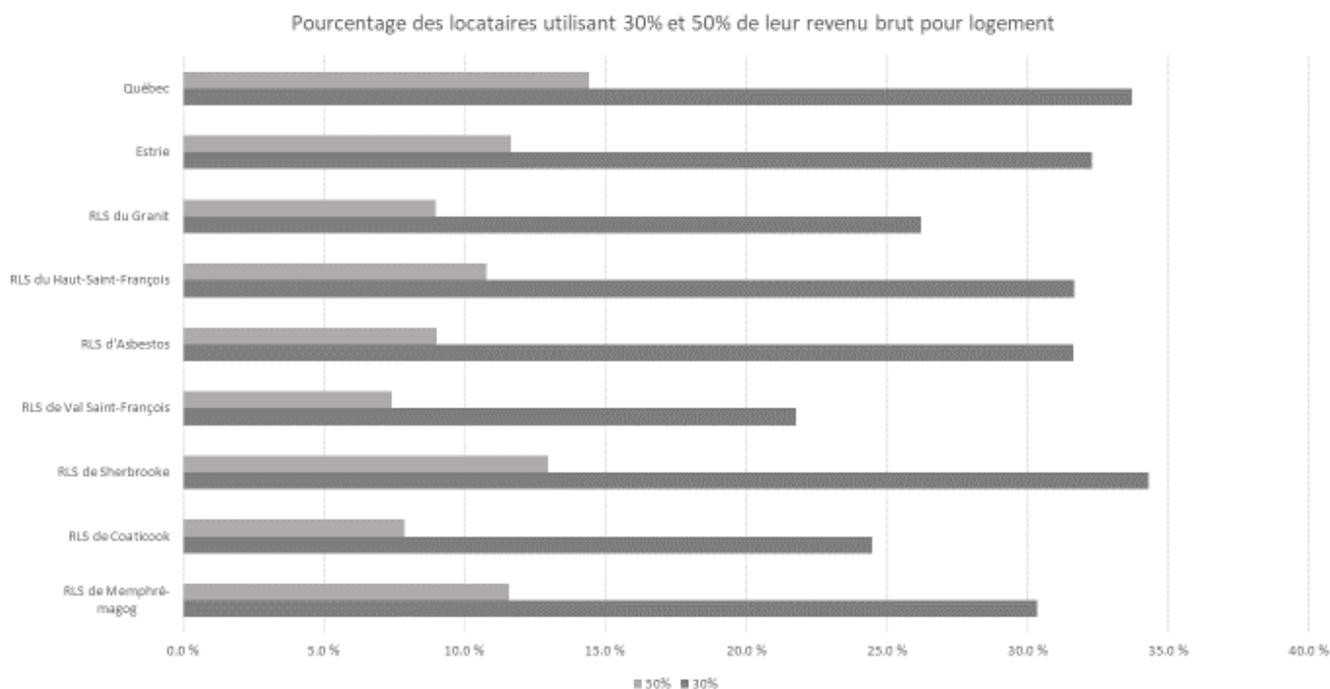
Le taux de décrochage scolaire en Estrie s'améliore. Les données indiquent une bonne diminution du taux de décrochage scolaire, qui est passé de 23,2 % en 2009-2010 à 17,3 % en 2015-2016. Il demeure toutefois trois points de pourcentage au-dessus du Québec (DSID, 2016).



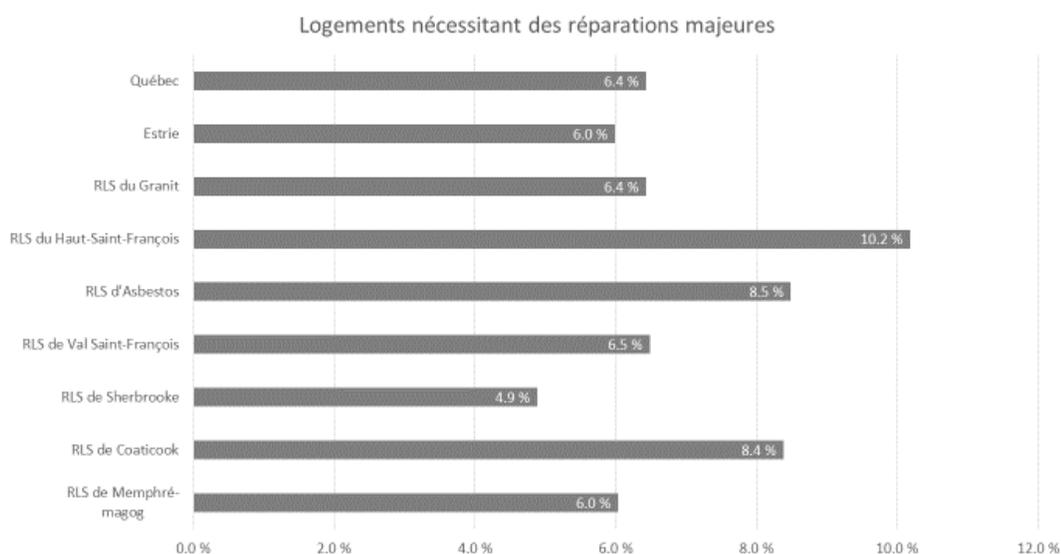
Les garçons décrochent davantage que les filles dans toutes les MRC de l'Estrie, mais particulièrement dans les MRC des Sources (28,1 % vs 12,0 %), du Val-Saint-François (26,3 % vs 10,5 %) et de Coaticook (24,7 % vs 9,1 %). Le plus petit écart entre les genres se retrouve dans la MRC du Haut-Saint-François (18,2 % vs 12,0 %).



1.3.7- Logement



Selon la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), un logement est abordable s'il coûte moins de 30 % des revenus du ménage avant impôt. En 2016, 33 % des Estriens utilisaient plus de 30 % de leur revenu pour le loyer et 12 % en utilisaient plus de 50 %, ce qui veut dire environ une personne sur huit. C'est à Sherbrooke que l'on retrouve le plus haut pourcentage avec 13% des personnes devant utiliser plus de 50 % de leur revenu pour le loyer.



Au moins 6 % des logements en Estrie nécessitent des réparations majeures. Les MRC où la situation est la plus importante sont celles du Haut-Saint-François (10,2 %), d'Asbestos (8,5%) et de Coaticook (8,4%). Ces logements sont plus susceptibles d'être insalubres. Lorsque l'on regarde de façon encore plus ciblée, le nombre de logements nécessitant des réparations majeures représente 15,8 % des logements dans la communauté « Le ciel étoilé » dans le Haut-Saint-François, suivi par 12 % dans le centre-ville de Sherbrooke.

Selon la SCHL, le taux d'occupation des appartements d'initiatives privées était de 2,6 % en 2018 comparativement à 5,3 % en 2017 et à 6,4 % en 2016. Cette rareté de logements met beaucoup de pression sur les personnes à faible revenu qui doivent souvent composer avec des logements insalubres, faute de trouver mieux.

1.3.8- Insécurité alimentaire

Les données de la Santé publique indiquent que la proportion de la population estrienne de 12 ans ou plus ayant connu l'insécurité alimentaire a été stable de 2007 à 2012, autour de 6,7 %. Ce pourcentage est équivalent à celui du Québec. L'insécurité alimentaire veut dire que la personne a dû faire un compromis en matière de qualité ou de quantité d'aliments consommés ou réduit sa consommation alimentaire et voir ses habitudes alimentaires perturbées (Perreault et Riel, 2014).

L'INSPQ identifie huit facteurs de risques liés à l'insécurité alimentaire : le faible revenu; l'aide sociale constituant la principale source de revenus; les personnes seules; les familles monoparentales; les immigrants récents; les locataires d'un logement et la défavorisation matérielle et sociale. En 2011, sept des 66 communautés estriennes présentaient au moins sept de ces huit facteurs de risques et 18 en présentaient au moins quatre.

Communauté	MRC	Facteurs de risque	Communauté	MRC	Facteurs de risque
Des Grands-Monts	Sherbrooke	8	D'André-Viger	Sherbrooke	6
De Saint-Michel	Sherbrooke	7	Est de Magog	Memphrémagog	6
Des Jardins-Fleuris	Sherbrooke	7	De Saint-Boniface	Sherbrooke	5
Du Centre-Ville	Sherbrooke	7	Monts Mégantic et Gosford	Le Granit	4
De l'Immaculée-Conception	Sherbrooke	7	Asbestos	Des Sources	4
De Sainte-Jeanne-d'Arc	Sherbrooke	7	Le ciel étoilé	Le Haut-Saint-François	4
Centre de Magog	Magog	7	Du Vieux-Nord	Sherbrooke	4
Du Pin-Solitaire	Sherbrooke	6	De Saint-Jean-de-Brébeuf	Sherbrooke	4
De Saint-Jean-Baptiste	Sherbrooke	6	Coaticook Centre urbain	Coaticook	4

En plus de présenter davantage de facteurs de risques d'insécurité alimentaire, six des 66 communautés estriennes font également partie d'un désert alimentaire, qui se définit comme un secteur offrant un faible accès aux commerces favorisant une saine alimentation tout en étant défavorisé sur le plan socioéconomique. Le centre géographique du secteur doit être situé à plus de 1 km d'un tel commerce en milieu urbain et à plus de 16 km en milieu rural.

Six autres communautés ont un faible accès, sans être qualifié de désert alimentaire : cinq sont à Sherbrooke (de Saint-Michel, des Jardins-Fleuris, du Pin-Solitaire, d'André-Viger et de Saint-Boniface, et un à Magog (Centre de Magog).

Communauté	MRC	Facteurs de risque
Des Grands-Monts	Sherbrooke	8
De l'Immaculée-Conception	Sherbrooke	7
De Sainte-Jeanne-d'Arc	Sherbrooke	7
De Saint-Jean-Baptiste	Sherbrooke	6
Est de Magog	Memphrémagog	6
Monts Mégantic et Gosford	Le Granit	4

L'Institut national de la santé publique du Québec indique que 7 % de la population estrienne habite un secteur qualifié de désert alimentaire, ce qui représente 22 820 personnes.

1.3.9- Santé mentale

Selon la direction de la santé publique de l'Estrie (2015), 13,4 % des Estriens d'un an ou plus ont un trouble de santé mentale. Ces troubles sont classés en 10 catégories (CIM-10) :

- Démences (dont Alzheimer);
- Troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives (alcool, drogue);
- Schizophrénie;
- Troubles de l'humeur (ex. : manie, bipolarité, dépression);
- Troubles anxieux;
- Troubles de l'alimentation, du sommeil et troubles sexuels;
- Troubles de la personnalité;
- Retard mental;
- Troubles liés au développement psychologique (ex. : autisme);
- Troubles du comportement ou troubles émotionnels chez les enfants et les adolescents, dont le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivités (TDAH).

On parle de 6 000 jeunes (10,6 %), 27 000 adultes (13,9 %) et 8 000 aînés (15,3 %). Chez les jeunes, les garçons sont plus touchés. Chez les aînés, c'est davantage les femmes qui le sont. Selon les données de 2011-2012, il y avait davantage de personnes avec des troubles mentaux en Estrie qu'ailleurs au Québec et que les autres régions québécoises. Chez les adultes, 70 % des cas étaient classés anxio-dépressifs.

Chez les jeunes estriens, le pourcentage qui déclare avoir reçu un diagnostic de TDAH était de 28 % en 2016-2017 comparativement à 23 % pour le Québec (Radio-Canada, 2019). Davantage de garçons que de filles sont diagnostiqués. Chez les jeunes filles, c'est le niveau d'anxiété qui est inquiétant.

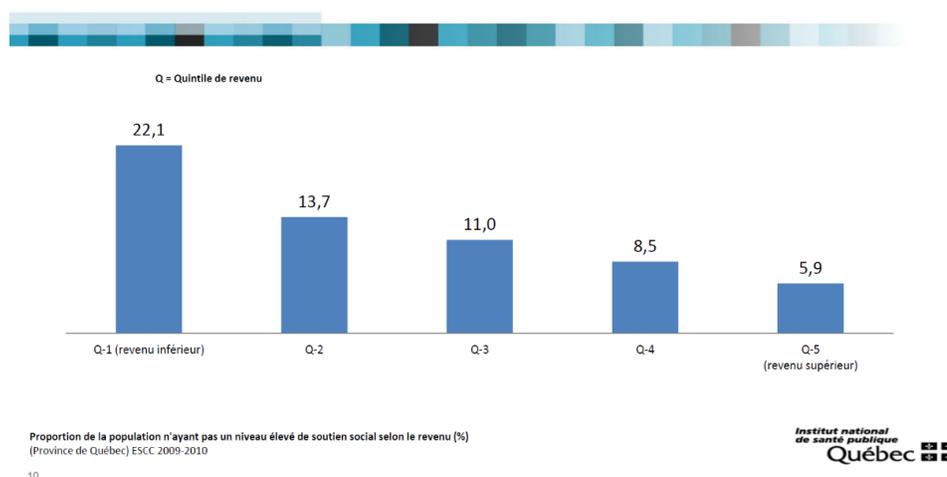
Toujours selon la DSP de l'Estrie (2015), « les individus en situation de vulnérabilité importante au niveau social ou économique sont plus à risque de développer des troubles mentaux et/ou de présenter une santé mentale minimale. Par exemple, une personne en situation de pauvreté qui vit un stress important dû au manque à gagner et aux exigences administratives pour recevoir une aide financière du gouvernement peut développer une dépression ou des troubles anxieux en lien avec cette situation » (p. 10). De plus, souffrir d'un trouble mental peut rendre difficile l'obtention ou le maintien d'un emploi, ce qui fragilise le statut socioéconomique de la personne. Le tout menant à un risque d'exclusion sociale et de devoir se loger dans des environnements défavorables à la santé mentale.

1.3.10- Isolement et soutien social

Au Québec, 12 % de la population considère ne pas avoir un niveau élevé de soutien social et cette proportion augmente avec l'âge, le revenu et le niveau de scolarité (Maltais, 2018). Le soutien social consiste à avoir accès à une personne qui nous écoute lorsque l'on a besoin de parler, qui nous conseille en situation de crise, à qui nous confier ou à qui parler de nous et de nos problèmes, qui comprend nos problèmes.

Le pourcentage de la population qui déclare ne pas avoir un niveau élevé de soutien augmente avec l'âge. Il est de 6,7 % chez les 12-24 ans, 9,6 % chez les 25-44 ans, monte à 14,6 % chez les 45-64 ans et à 18,5 % chez les 65 ans et plus.

Soutien social faible selon le revenu (%)



Inversement le nombre de personnes qui disent avoir un soutien social faible diminue selon le revenu. En effet, 22,1 % des personnes ayant le plus bas revenu ont un faible niveau de soutien social alors que seulement 5,9 % de ceux qui ont le plus haut revenu disent avoir un faible niveau de soutien social.

En ce qui concerne le soutien social selon le degré d'éducation, 15,1 % des personnes ayant moins d'un diplôme d'études secondaires ont un faible soutien social comparativement à 10,6 % chez ceux qui ont un diplôme postsecondaire.

1.3.11- Violence

Jeunesse

En 2017-2018, en Estrie, 2 283 enfants ont été pris en charge par la DPJ parce que leur sécurité ou leur développement était mis en jeu, sur un total de 5 095 signalements. Le nombre de signalements a d'ailleurs augmenté de 14 % comparativement à l'année précédente, une augmentation supérieure à celle du Québec qui était de 5,3 %. Au Québec, l'abus physique constitue la première cause des signalements retenus (24,8 %), suivi par la négligence (21,4 %) et les mauvais traitements psychologiques (17,2 %).

Au Québec, le ministère de l'Éducation définit la violence à l'école « comme étant toute manifestation de force de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement, directement ou indirectement, par un individu ou un groupe, et ayant comme effet de léser, de blesser ou d'opprimer toute personne en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens » (MELS, 2009). La violence à l'école est plus susceptible de se produire entre la première et la quatrième secondaire qu'en cinquième secondaire. Elle est plus

fréquente chez les jeunes qui se perçoivent comme moins à l'aise financièrement, ceux qui ont une faible estime de soi et ceux qui ont peu de soutien et de supervision de la part de leurs parents.

Conjugale

Pour le gouvernement du Québec, « la violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle » (ISQ, 2017). En 2015, les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal représentaient 30,2 % des crimes commis envers la personne au Québec.

En Estrie, en 2015, le taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal était de 171,4 pour 100 000 habitants, deuxième plus bas taux régional au Québec. Le taux pour l'ensemble du Québec était de 268,8 pour 100 000 habitants.

Les femmes demeurent les principales victimes avec 78 % des cas comparativement à 22 % pour les hommes québécois. La tendance à l'augmentation des victimes chez les hommes est toutefois en nette hausse depuis de nombreuses années : le nombre de victimes hommes a augmenté de 35,4 % entre 2006 et 2015. C'est dans le groupe d'âge des 30-39 ans que l'on retrouve le plus grand pourcentage de victimes en contexte conjugal.

1.4- QUESTIONNAIRE EN LIGNE SUR LES ENJEUX PERÇUS

Après avoir réalisé une cartographie des instances de concertation en Estrie et un portrait statistique liés aux problèmes de pauvreté et de vulnérabilité, Centraide a consulté la collectivité, par le biais d'un questionnaire en ligne, sur la perception des principaux problèmes vécus par les personnes vulnérables et défavorisées. Les organismes travaillant avec des personnes défavorisées et vulnérables, ainsi que des institutions publiques (CIUSSS et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale), ont été sollicités. Au total, 106 personnes ont pris le temps de partager leurs points de vue en répondant au questionnaire. Plus de la moitié était des intervenants dans des organismes communautaires et 20 % dans des institutions publiques. Les autres étaient des administrateurs d'organismes, des bénévoles et des citoyens. Les répondants étaient majoritairement des femmes et ils provenaient de l'ensemble du territoire de l'Estrie. Plus de 50 % étaient âgés entre 40 et 59 ans, la balance était distribuée presque également entre le 25 à 39 ans et les 60 ans et plus. Aucune personne de moins de 25 ans n'y a répondu.

Au total, 453 réponses quant à l'identification des principaux problèmes sociaux vécus par les personnes vulnérables et défavorisées ont été récoltées. Un exercice de catégorisation a permis d'identifier sept grandes problématiques majeures:

- Le manque de soutien
- L'isolement
- La santé mentale
- La sécurité alimentaire
- L'éducation
- Le transport
- Les logements salubres et abordables

Manque de soutien

Le manque de soutien nommé par les répondants prend de nombreuses formes, particulièrement le manque de soutien du réseau informel comme de la famille immédiate, des voisins, de la communauté. Mais également le manque de soutien du réseau communautaire parce que celui-ci manque de ressources (financières et humaines) pour l'offrir. Aussi le manque de soutien du réseau public dont les normes d'accès sont limitantes, les temps d'attentes pour avoir des services sont parfois très longs et les services sont centralisés et donc difficilement accessibles pour différentes clientèles. L'importance du soutien à proximité a été nommée par de nombreux répondants.

Isolement

L'isolement vécu par les personnes vulnérables et démunies a été nommé par près de la moitié des répondants. La plupart parlaient de l'isolement de façon générale. Certains ont parlé de l'isolement des aînés, des immigrants et d'autres des personnes sans famille.

Santé mentale

La santé mentale semble être une problématique de plus en plus présente, et en lien systémique avec plusieurs autres problématiques sociales. Le manque de service pour les jeunes, pour la gestion de crise, les problèmes de dépressions, d'anxiété et les problèmes de cyberdépendance ont été nommés par les répondants.

Sécurité alimentaire

En ce qui concerne la problématique de sécurité alimentaire, elle a été nommée sous trois angles : le coût des aliments qui limite leur accès, l'accès aux aliments sains (par exemple dans les déserts alimentaires) ainsi que l'éducation nécessaire pour bien se nourrir.

Éducation

L'éducation a également été nommée sous différents aspects. Les répondants nommaient le problème du décrochage scolaire, mais également celui des jeunes enfants sous-stimulés qui débutent l'école avec des retards et celui de l'alphabétisation des parents.

Transport

Avec la tendance pour la centralisation des services, la problématique du transport est de plus en plus importante. Les aspects nommés par les répondants se concentraient sur l'importance du transport collectif à faible coût, la flexibilité nécessaire dans les services de transport adapté, l'accès à du transport en milieu rural qui limite l'accès aux services et accentue l'isolement, l'importance de l'accompagnement-transport pour les rendez-vous ainsi que le transport entre les MRC.

Logements abordables et salubres

Le manque de logements abordables et salubres a été nommé par de nombreux répondants. L'accès à des logements sécuritaires, bien isolés, mais également à des logements sociaux qui offrent un soutien communautaire ou qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

À ces problématiques, le conseil d'administration de Centraide a choisi d'ajouter celle de la violence.

1.5- VALIDATION ET APPROFONDISSEMENT : GROUPE D'EXPERTS TERRAIN

À la suite de l'administration du questionnaire en ligne, une rencontre a eu lieu pour valider et approfondir les résultats. Un groupe d'experts terrain d'une dizaine d'intervenants qui travaillent avec des personnes défavorisées et démunies ont été réunis afin d'échanger sur leurs perceptions des problèmes et enjeux sociaux actuels en Estrie.

Cette rencontre a permis de confirmer les résultats du questionnaire. Les problématiques identifiées correspondent à ce qui se vit sur le terrain, tant en milieu urbain que rural.

D'autres éléments pouvant orienter Centraide dans la révision de sa stratégie et de ses pratiques d'investissement social ont également été discutés :

- Pour améliorer la situation, il est nécessaire d'intervenir non seulement au niveau des individus mais également au niveau des communautés;
- Même si les problématiques sont communes, chaque communauté a un vécu différent de ces problématiques. Une solution régionale ne peut répondre aux enjeux de chaque territoire qui composent l'Estrie;
- Il y a nécessité de changer les façons de faire pour trouver des solutions intersectorielles;
- On constate une réticence à travailler sur des projets régionaux car, dans de tels cas, les choses se passent habituellement à Sherbrooke et les autres territoires de MRC ont l'impression d'y perdre. L'approche de proximité est à utiliser;
- Un grand problème est la centralisation des services à Sherbrooke. Les gens n'ont pas nécessairement de transport pour aller chercher les services, qui ne sont pas tous disponibles dans leur milieu;
- Concernant l'isolement, il est nécessaire d'aller rejoindre les gens, favoriser les contextes où ils peuvent créer des liens. Les façons de faire à privilégier peuvent être multiples et semblent être différentes en milieu rural et en milieu urbain;
- Les personnes non vulnérables ou non défavorisées ont de la difficulté à obtenir les services de santé dont elles ont besoin. La situation doit être encore pire pour une personne vulnérable, qui manque parfois de moyens pour revendiquer afin d'avoir réponse à ses besoins;
- La clientèle dans les Centres locaux de développement (CLE) est maintenant très loin du marché du travail. Les personnes qui peuvent travailler ont un emploi. Ceux qui n'ont pas d'emploi ont de sérieuses problématiques à régler avant de pouvoir travailler;
- Les programmes gouvernementaux sont rigides, ce qui rend parfois difficile la délivrance des services. Il est important que Centraide maintienne sa souplesse dans ses financements afin de vraiment répondre aux besoins des organismes.

Dans le cadre de cette rencontre, les participants ont été invités à identifier les causes des problèmes sociaux. Il en ressort que les problèmes sont multifactoriels et les causes sont donc difficiles à définir. Il semble pourtant qu'une des causes principales soit l'effritement du tissu social dans les communautés. Il y a peu de solidarité communautaire et beaucoup d'individualisme. Pour contribuer à diminuer l'effritement social ou à reconstruire les liens, il faut valoriser l'approche de proximité, aller chercher les gens dans leur milieu, faire de l'animation sociale.

Les revenus insuffisants ont également été nommés comme une cause qui a des impacts importants dans plusieurs sphères de la vie des personnes comme la sécurité alimentaire, l'accès à un logement salubre et abordable, l'accès à un emploi (transport, vêtements adéquats), etc.

Le thème des préjugés a également été nommé comme une cause de problèmes sociaux. Les discours dans les médias augmentent les préjugés contre les personnes pauvres. « Les BS n'ont qu'à aller travailler ». Ce n'est pas aussi simple, car plusieurs ne sont pas aptes au travail.

Une autre cause a été abordée concernant la connaissance des systèmes socioéconomiques. Selon les participants à la rencontre, la population n'est pas éduquée sur le mode de fonctionnement des systèmes (économique, sociaux, scolaire, etc.) dans lesquels ils vivent. Comme les gens connaissent peu les systèmes, il est difficile pour eux d'avoir le discernement nécessaire et plus facile de se laisser influencer par ce que leur disent les médias et les médias sociaux.

1.6- BESOINS ET ASPIRATIONS DES ENTREPRISES

Les entreprises québécoises assument de plus en plus une certaine forme de responsabilité sociale. « La responsabilité sociale des entreprises fait référence aux actions volontaires qu'une entreprise met de l'avant en lien avec les enjeux du développement durable, autant sur les plans économique, social et environnemental. Elle peut prendre différentes formes, dépendamment de la nature de l'entreprise, de son champ d'activité et des valeurs qu'elle prône » (Épisode, 2018).

Une étude réalisée en 2018 par *Épisode, philanthropie et investissement communautaire* en collaboration avec la firme Léger, auprès de plus de 2 700 personnes, dont 231 entreprises, rapporte que 75 % des PME et 97 % des grandes entreprises considèrent que la culture philanthropique est une valeur importante de leur entreprise.

Au Québec, 69 % des répondants considéraient qu'il est important de travailler pour une entreprise qui s'engage socialement dans sa communauté. Cette tendance est plus importante chez les plus jeunes générations, soit les Z et les Y, avec des proportions de 77 % et 75 % respectivement. « Étant conscientisés depuis leur enfance à l'incidence des entreprises sur la communauté, les représentants des jeunes générations accordent une grande valeur à l'engagement social des entreprises et considèrent qu'il est important pour celles-ci de contribuer au mieux-être des autres. Les générations Y et Z s'attendent donc à ce que leur employeur cultive sa conscience sociale et s'implique par des actions concrètes au sein des communautés locales ».

Les causes qui intéressaient particulièrement les PME en 2018 étaient la santé (47 %), l'enfance jeunesse (32 %), la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale (28 %) ainsi que les services communautaires locaux (23 %). Pour les grandes entreprises, c'était la santé (67 %), l'éducation (47 %), la lutte à la pauvreté et à l'exclusion (37 %), suivies par enfance jeunesse (27 %).

La responsabilité sociale des entreprises s'exerce non seulement par des contributions financières, mais également par une implication auprès des organismes. Toujours selon l'étude d'Épisode, huit dirigeants de PME sur dix souhaitent s'engager activement auprès des organismes qu'ils soutiennent en endossant un rôle spécifique. Aussi, 60 % des PME disaient privilégier le bénévolat comme forme d'implication au sein d'un organisme ou d'une fondation qu'elles soutiennent, ce qui a significativement augmenté depuis 2013.

1.7- CONSTATS

La consultation de la collectivité présentée dans la section précédente a permis l'identification de problèmes sociaux que vivent les personnes vulnérables et défavorisées. Elle a également permis d'entreprendre un exercice d'analyse de la situation et permet de tirer certains constats :

- Le milieu estrien est concerté et mobilisé en ce qui concerne les problèmes sociaux. Plusieurs organisations, formelles et informelles, veillent au partage d'information et cherchent à créer une synergie entre les organisations pour maximiser les effets sur le terrain, dans la vie des gens. Cette concertation est désormais nécessaire pour répondre adéquatement aux problématiques sociales.
- La mise en œuvre estrienne du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) s'organise. Les MRC ont désigné une instance de concertation sur leur territoire respectif, instances qui sont également reconnues par Centraide dans le programme Bâtitseur communautaire. Ces instances doivent, dans un premier temps, se donner des priorités d'action sur leur territoire. Des projets s'inscrivant dans les priorités d'action pourront ensuite bénéficier du financement du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS).
- Chacune des MRC a des réalités de défavorisation qui lui sont propre. Il serait difficile d'appliquer une solution estrienne à tous les milieux locaux. Même si les problèmes sont les mêmes, ils se manifestent différemment d'un territoire à l'autre, en fonction des ressources en place, de la configuration de l'espace géographique, du transport disponible, des liens sociaux, des valeurs et priorités des autorités en place, etc.
- Les personnes vulnérables et défavorisées sont difficiles à rejoindre. L'approche du « reaching out » a fait ses preuves et est de plus en plus utilisée pour rejoindre des clientèles isolées. Cette approche doit être adaptée selon les milieux. Dans certains cas, l'intervention dans le cadre de rassemblements communautaires est efficace, dans d'autres, c'est plutôt en rencontrant les gens dans les parcs, dans les petits restaurants ou autres.
- Le transport devient un enjeu de plus en plus important. On ne parle plus de se déplacer du point A au point B. Il est maintenant essentiel pour se rendre aux services centralisés, pour participer à des activités, pour s'impliquer dans sa communauté.
- Certains intervenants majeurs en développement social en Estrie ne sont pas soutenus financièrement par Centraide. Il est pourtant nécessaire de travailler avec toutes les instances pour maximiser les effets auprès des personnes vulnérables. La compétition philanthropique ne peut pas limiter les partenariats. Il est nécessaire de travailler ensemble pour répondre aux besoins.
- Statistiquement, la situation de l'Estrie est moins bonne comparativement à celle du Québec selon plusieurs indicateurs liés à la vulnérabilité et la défavorisation :
 - L'Estrie compte davantage de personnes à faible revenu;
 - Le taux de décrochage scolaire dans le réseau public est également plus élevé qu'en moyenne au Québec;
 - On retrouve davantage de personnes avec des troubles de santé mentale en Estrie;
 - Deux des trois indicateurs de la défavorisation sociale, le nombre de personnes vivants seules et le nombre de personnes séparées, divorcées ou veuves, sont plus importants qu'au Québec.

- L'Estrie vit déjà une pénurie de main-d'œuvre. Avec le taux rapide de vieillissement de la population, la situation devrait s'amplifier. Dans ce contexte, les employeurs ont intérêt à se positionner comme employeur de choix. Pour attirer des employés, l'image des entreprises est de plus en plus importante et jouer un rôle social dans la communauté leur est bénéfique.
- Centraide Estrie fait face à de plus en plus de demandes des entreprises pour que leurs équipes vivent un projet d'investissement social. Centraide peut jouer ce rôle d'entremetteur avec la communauté en profitant de la situation pour sensibiliser aux besoins.
- Les enjeux sociaux sont multiples. Par exemple, un problème de santé mentale chez une personne peut l'amener à vivre de l'isolement, à perdre son logement, à ne plus manger sainement, etc.

2. CENTRAIDE ESTRIE, ACTEUR INCONTOURNABLE DE CHANGEMENTS SOCIAUX

En tant qu'organisme privé, autonome dans ses décisions et reconnu dans la région de l'Estrie, Centraide est un acteur incontournable des changements sociaux.

2.1- MOBILISATION ET PARTENARIATS

Centraide Estrie travaille d'arrache-pied pour mobiliser les entreprises et leurs employés afin qu'ils donnent annuellement et ainsi soutiennent les personnes vulnérables et défavorisées de notre société. D'autres efforts sont engagés dans les levées de fonds auprès de la collectivité. En 2018-2019, c'est 1 645 010 \$ qui fut amassé lors de la campagne annuelle. De ce montant, 59 % proviennent d'employés, 24 % des entreprises, 10 % de la collectivité et 7 % de fondations.

Parallèlement à cela, Centraide est un partenaire financier de nombreux organismes communautaires qui offrent des services ou du soutien aux personnes vulnérables et défavorisées.

2.2- PRATIQUES ACTUELLES

2.2.1- Champs d'action

Jusqu'à récemment, Centraide Estrie orientait ses investissements par secteurs d'intervention ou clientèle : amélioration des conditions économiques et sociales; jeunesse; enfance-famille; action bénévole; condition féminine, personnes handicapées; personnes âgées; santé mentale; cuisines collectives et région. Cette approche permettait difficilement de cibler des problèmes sociaux transversaux.

La nouvelle façon de travailler, de Centraide, se concentre sur quatre grands champs d'action : assurer l'essentiel; soutenir la réussite des jeunes; briser l'isolement et bâtir des milieux de vie rassembleurs. Cette nouvelle approche a l'avantage d'élargir la perspective et de concentrer l'action dans un nombre restreint de préoccupations. Sans être des catégories complètement exclusives, l'approche par champ d'action permet tout de même de classer les initiatives plus facilement que l'ancienne approche qui présentait des clientèles et des secteurs d'intervention.

2.2.2- Programmes

Centraide Estrie travaille à partir de programmes qui ont été développés au fil du temps. Le programme pour les **Projets communautaires – soutien aux organismes** est celui dans lequel la majeure partie des investissements sont faits, suivi par le programme « Bâtisseurs communautaires ». Le tableau suivant présente l'essence de chacun des programmes actuels de Centraide Estrie ainsi que les montants attribués par Centraide en 2019.

NOM DU PROGRAMME	ORGANISMES AUXQUELS SONT VERSÉS LES AIDES FINANCIÈRES	OBJECTIFS
Projets communautaires- soutien aux organismes	Multiples organismes	Répondre à des besoins particuliers des personnes démunies ou des collectivités.
Bâtisseurs communautaires	11 organismes répartis sur tout le territoire de l'Estrie	Les onze instances de concertation appuyées par Centraide Estrie visent le développement des communautés dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion pour améliorer les conditions de vie des personnes et des territoires. La concertation est l'action privilégiée pour adresser des enjeux sociaux dans la communauté et mettre en œuvre des solutions adaptées.
Délégués sociaux FTQ et Aidants naturels CSN	FTQ et CSN	En collaboration avec deux groupes syndicaux, ces programmes visent à déployer de la formation et du soutien aux travailleurs et travailleuses pour les aider à faire face à diverses situations ou difficultés personnelles.
Autres organismes et partenaires santé	Divers organismes au Canada	La campagne auprès du gouvernement fédéral offre la possibilité aux donateurs de désigner un autre organisme et Centraide Estrie est dans l'obligation de verser ces sommes aux organismes désignés.
Cliniques d'impôts	Solutions budget plus	Cette activité permet à 8 000 personnes, à faible revenu, d'obtenir de l'aide pour remplir leur déclaration de revenus. La clientèle visée est diversifiée, mais ce sont des gens qui ne sont pas en mesure de la faire eux-mêmes.
Opération septembre	16 organismes répartis sur tout le territoire de l'Estrie	Ce programme permet de soutenir des familles à faible revenu dans l'acquisition d'effets scolaires. Ce programme est réalisé grâce à un partenariat entre 16 organismes répartis sur tout le territoire de l'Estrie et les écoles de leur milieu.
Tout compte fait Service de fiducie volontaire	La Chaudronnée	Service de fiducie volontaire pour les personnes itinérantes ou à risque de le devenir à Sherbrooke qui leur permet de reprendre leur vie en mains et de vivre des réussites dans la gestion de leur budget et dans l'organisation de leur vie en général.
Fondation USherbrooke et UBishops	Fondation USherbrooke et UBishops	Retour de 5 % des résultats de la campagne aux deux fondations, afin de venir en aide aux étudiants dans le besoin.
Réseau Urgence énergie	ACEF	Dépanner rapidement les personnes privées ou qui risquent d'être privées d'énergie (mazout, bois, gaz, rebranchement pour électricité) par un apport financier ponctuel, lorsque les personnes n'ont aucun autre moyen de régler le problème.
RAME- Camp d'été	Réseau d'appui aux familles monoparentales de l'Estrie	Ce programme permet d'aider les parents de familles monoparentales ou recomposées qui sont en situation de pauvreté à inscrire leurs enfants en camps de jour, pour l'été au complet. La contribution permet de payer les camps d'été pour une quinzaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans
Les samedis de la Chaudronnée	La Chaudronnée	Une fois par mois, Centraide Estrie et des bénévoles offrent un repas aux gens qui fréquentent la Chaudronnée. En plus d'offrir un repas de plus aux gens, ces samedis de la Chaudronnée permettent à des équipes d'entreprises, partenaires de Centraide, de vivre une expérience dans la communauté.

2.3- INVESTISSEMENTS

Centraide Estrie procède, annuellement, à la prise de décision concernant les investissements sociaux dans ses programmes. Le conseil d'administration est responsable de cette prise de décision et se base sur des méthodes de travail rigoureuses et misant sur l'expertise de l'équipe et la participation de bénévoles.

Le cycle de gestion des investissements, actuellement en vigueur, prévoit les étapes suivantes :

Détermination du budget d'allocation, par le conseil d'administration, pour l'ensemble des programmes

- Prévisions budgétaires basées sur les résultats de la campagne annuelle de souscription
- Identification de la part allouée à chacun des programmes sociaux

Analyse et évaluation des résultats des organismes - équipe et comités de bénévoles

- Réception des rapports des organismes et des demandes d'aide financière
- Analyse de l'admissibilité
- Analyse des rapports
- Mise en place du ou des comités d'évaluation
- Évaluation et recommandations

Détermination des subventions aux organismes - programme de soutien aux organismes

- Décision des montants à accorder en subvention aux organismes
- Communication et suivis auprès des organismes

Suivi des résultats des organismes – équipe et conseil d'administration

- Évaluation des impacts sociaux de l'ensemble des programmes
- Communication des résultats et impacts
- Évaluation continue des pratiques

Certaines façons de faire actuelles dans ce cycle de gestion seront revues dans les prochains mois afin d'améliorer les pratiques.

Le programme d'aide aux organismes représente la plus grande part des investissements et est la base même de la réalisation de la mission de Centraide. Sa gestion met à contribution un comité composé de bénévoles, soit le Comité d'attribution et de relations avec les organismes (CARO), qui sont des donateurs de la collectivité ou d'entreprises partenaires de Centraide.

Les membres de ce comité visitent les organismes qui sont en demande d'aide financière et évalue divers critères : stabilité, retombées et efficacité des actions (impacts), adéquation entre les services et les besoins de la clientèle, gouvernance et concertation dans leur milieu. Des recommandations sont faites au conseil d'administration de Centraide.

Le programme « Bâtisseurs communautaires » fait aussi l'objet d'une participation importante de bénévoles. Un comité composé de citoyens, donateurs ou experts procède à l'évaluation des demandes d'aide financières et fait des recommandations au conseil d'administration.

Les autres programmes font l'objet d'ententes particulières et sont suivis par l'équipe et le conseil d'administration.

En cours d'année, des suivis sont effectués auprès des organismes, ceux-ci sont appelés à collaborer étroitement à la campagne annuelle et le partage de l'information sur les besoins et réalités des milieux est constant. La relation entre Centraide Estrie et les organismes est gage de mobilisation et de pertinence des actions pour agir concrètement et de façon cohérente aux changements sociaux de la région.

Les impacts sont mesurés et mis en valeur tout au long de l'année auprès des entreprises partenaires, des donateurs et de la population en général. Un plan de communication permet de faire connaître la portée des actions des organismes et l'impact de Centraide par champs d'action ou encore selon les besoins précis des clientèles cibles.

2.4- IMPACTS SOCIAUX

En 2017, Centraide Estrie a commandé une étude qualitative sur les impacts de ses investissements sociaux. Deux de ses quatre champs d'action ont été ciblés : la réussite des jeunes et assurer l'essentiel aux plus démunis. Quatre grands impacts sociaux ont été identifiés par cette étude. Évidemment, Centraide Estrie ne peut s'approprier tous les crédits de ces impacts puisqu'ils sont le résultat du travail d'organismes financés par Centraide et non directement ceux de Centraide. L'organisation peut tout de même affirmer qu'elle contribue à ces impacts.

La partie suivante a été tirée du rapport de l'étude.⁶

Briser la solitude

Centraide Estrie contribue à briser la solitude et à donner espoir en finançant des intervenants qualifiés, qui tissent des liens de confiance avec les personnes vivant seules et dans la souffrance. Tous les usagers rencontrés dans le cadre de l'étude ont mentionné que l'écoute, l'ouverture et le soutien dans le non-jugement ont été fondamentaux pour sortir de la solitude et s'intégrer peu à peu dans la collectivité. Les organismes financés par Centraide offrent un milieu de vie où les gens se sentent en famille et bâtissent des relations durables et significatives.

Retrouver la confiance en soi

Plusieurs personnes rencontrées ont vu leurs vies basculer à la suite de lourdes épreuves ou de maladies, affectant fortement leur confiance en eux. Les intervenants financés par Centraide Estrie ont joué un rôle essentiel dans la reprise, lente, mais progressive, d'une confiance solide permettant aux usagers de s'apprécier et se sentir plus capables. Ils parviennent à offrir leur aide aux autres, se sentent valorisés et motivés à « redonner au suivant ».

Contribuer au développement des communautés estriennes

Plusieurs usagers ayant connu l'exclusion sociale, la perte de capacités et des contextes de survie sont parvenus à s'intégrer au sein des organismes financés par Centraide Estrie. Les intervenants ont contribué à faire émerger leurs forces et à reprendre possession de leurs moyens. Centraide Estrie participe aux efforts collectifs, plus que nécessaires, pour améliorer le climat social. Les usagers des organismes deviennent des citoyens actifs.

Favoriser la réussite des jeunes

Partenaire financier majeur de plusieurs maisons des jeunes, Centraide Estrie contribue grandement à ces milieux de vie représentant une bouée de sauvetage pour plusieurs jeunes rencontrés. L'écoute des intervenants et l'ambiance amicale attirent les jeunes dans un environnement favorable, propice à la motivation et à l'émancipation. Ils participent activement à la vie communautaire en prenant part à des activités de bénévolat et comprennent l'importance d'agir pour des causes sociales.

L'étude a également permis de constater l'impact de Centraide sur les organismes :

⁶ Nadeau, A.-M., Lussier, K. (Juin 2018). Les impacts sociaux de Centraide Estrie.

Maintenir l'offre de services

Pour plusieurs organismes, le financement octroyé par Centraide Estrie est essentiel à leur survie. En étant adapté aux besoins des organismes et assuré par une entente triennale avec possibilité de renouvellement, Centraide Estrie permet de maintenir les services offerts aux plus démunis.

Structurer et planifier l'offre à plus long terme

La stabilité du financement permet également aux gestionnaires de manier les budgets plus aisément et ainsi, mieux structurer l'organisme et planifier l'offre de services dans le temps.

Gagner en crédibilité

Les organismes gagnent également en crédibilité grâce à l'obtention du financement de Centraide Estrie. Ils peuvent démontrer une marque de confiance de la part d'un organisme de charité reconnu.

Recevoir du financement complémentaire

En dispensant de meilleurs services, les autres bailleurs de fonds deviennent plus enclins à octroyer du financement. Plusieurs ont évoqué l'effet levier du financement de Centraide Estrie sur l'obtention de financement d'autres sources.

Se concerter entre organismes

L'appui financier permet aussi de faciliter la participation à des activités de concertation avec d'autres organismes du milieu. Les échanges, ainsi créés, élargissent les connaissances sur les programmes de financement. Ils favorisent également la connaissance des acteurs communautaires entre eux, qui deviennent mieux outillés pour référer mutuellement leurs services aux personnes dans le besoin. Le programme « Bâtisseur communautaire » a aussi permis à Centraide Estrie de financer la tenue de concertations.

2.5- LEADERSHIP SOCIAL DE CENTRAIDE ESTRIE

Jusqu'à présent, Centraide Estrie a concentré sa visibilité sur ses activités de collecte de fonds et de redistribution dans les organismes communautaires. Ses actions de sensibilisation en milieu de travail, de création de programmes sociaux et sa connaissance des organismes communautaires ont été peu mis de l'avant. Son action est tout de même reconnue dans le milieu estrien, particulièrement en ce qui concerne :

- L'effet levier du financement qu'elle accorde, permettant aux organismes d'aller chercher d'autres financements;
- Sa neutralité comparativement aux programmes gouvernementaux qui ont des visées bien précises;
- Le lien qu'elle facilite et organise entre les entreprises et les organismes communautaires.

Centraide a décidé, en 2019, de revoir sa structure organisationnelle afin de jouer un rôle accru comme leader social et comme plaque tournante entre les entreprises et leurs employés et les organismes qui œuvrent auprès des personnes vulnérables. Cette nouvelle structure organisationnelle permet l'ajout de deux ressources : une personne à titre de conseillère aux partenariats sociaux, qui travaillera au développement social et aux partenariats avec le milieu; et une personne à titre de conseillère aux communications et marketing, qui travaillera à bâtir et déployer le positionnement de Centraide, en soutien à l'accroissement des ressources financières et au leadership social de l'organisme.

3. DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE

À la lumière de l'ensemble des informations recueillies et analysées, Centraide Estrie a choisi de se repositionner dans le cadre de son plan d'investissement social afin de mieux jouer son rôle au niveau des changements sociaux durables. La mission, les valeurs et les champs d'action demeurent, mais une vision d'avenir a été adoptée par le conseil d'administration et campe le travail à faire pour les prochaines années.

3.1- MISSION

Centraide Estrie mobilise le milieu et rassemble les ressources afin de contribuer à améliorer les conditions de vie des personnes démunies et vulnérables, et ce, en partenariat avec les organismes communautaires engagés directement avec ces clientèles.

3.2- VALEURS

Les valeurs de Centraide Estrie sont actuellement à une étape d'actualisation.

3.3- VISION

En tant qu'expert enraciné et reconnu localement et régionalement, Centraide Estrie déploie des moyens adaptés aux besoins des communautés pour soutenir les personnes les plus vulnérables, pour contrer les effets de la pauvreté et de l'exclusion sociale et produire des changements sociaux durables.

Principes directeurs :

- Grâce aux dons recueillis par des donateurs et en milieux de travail;
- Par le soutien aux organisations qui œuvrent auprès des personnes;
- En reconnaissant les particularités des territoires / communautés;
- Par le renforcement des actions issues de la concertation;
- En appuyant les approches reconnues comme efficaces permettant d'agir sur les causes sous-jacentes;
- En favorisant l'implication des clientèles dans la prise en charge de leurs problématiques;
- Par un soutien prévisible, souple et structurant.

Explication de la vision

En tant qu'expert : Centraide est un expert pour effectuer des collectes de fonds et bien les distribuer pour faire une différence dans la vie des personnes dans le besoin. Sa connaissance des organismes et des milieux, ainsi que sa transparence dans l'attribution des fonds, renforcent son expertise.

Enraciné : en étant enraciné dans les communautés estriennes, Centraide connaît les problématiques vécues dans les différents territoires, a une vision large de la réalité estrienne et peut mieux reconnaître les besoins spécifiques et les interventions pertinentes.

Reconnu : les organisations, les entreprises, les concertations et la population estrienne connaissent Centraide et son apport à la communauté.

Des moyens adaptés : les outils de Centraide sont flexibles et répondent aux besoins.

Les personnes les plus vulnérables : la clientèle visée par Centraide Estrie demeure les personnes qui vivent ou, à risque de vivre, des problématiques socioéconomiques importantes.

Changements sociaux durables : les actions de Centraide visent non seulement à répondre aux besoins à court terme, mais également à long terme, pour régler les problématiques sous-jacentes.

3.4- QUATRE CHAMPS D'ACTION

- Soutenir la réussite des jeunes
- Assurer l'essentiel
- Briser l'isolement social
- Bâtir des milieux de vie rassembleurs

3.5- ORIENTATIONS DE CENTRAIDE ESTRIE 2019-2025

CUWC travaille de plus en plus dans une perspective d'amener des changements sociaux durables et non seulement pour répondre à des besoins à court terme. La stratégie d'investissement social de Centraide Estrie vise également des résultats durables dans les communautés.

Dans cette perspective, il est important que Centraide Estrie prenne de plus en plus de leadership social afin de mobiliser les acteurs pouvant avoir un impact sur le développement social de la région. En travaillant ensemble, les résultats seront plus importants et plus durables.

L'exercice ayant mené à la présente stratégie d'investissement social a permis de cerner les besoins sociaux les plus importants vécus dans les communautés par les personnes vulnérables et défavorisées. Les résultats de cette analyse de besoins serviront à orienter les choix d'investissement de Centraide Estrie.

Pour progresser vers sa vision, Centraide Estrie se donne deux grandes orientations pour les prochaines années :

- Accroître son leadership social;
- Réaliser des investissements sociaux fondés sur les besoins reconnus par les milieux et sur des pratiques qui ont fait leurs preuves pour produire des changements sociaux durables.

Pour être reconnu comme expert, localement et régionalement, Centraide Estrie doit accentuer son leadership social, se positionner davantage dans l'Estrie comme une référence en ce qui concerne les problématiques sociales et les ressources qui travaillent à les régler.

Déjà expert en financement, Centraide Estrie souhaite faire évoluer ses pratiques pour maximiser l'impact de chaque dollar investi. Pour cela, l'organisme s'intéresse particulièrement aux besoins qui font consensus dans un milieu, qu'ils soient géographiques ou sectoriels. Dans de tels cas, il est attendu que plusieurs acteurs s'investissent dans la mise en œuvre de solutions et donc, que les impacts soient plus importants et durables. De plus, Centraide reconnaît qu'il existe une panoplie de pratiques reconnues comme efficaces par la science ou par les intervenants terrain et que de favoriser ces approches augmente les chances d'atteindre des résultats, comparativement à l'exploration d'approches non éprouvées.

4- STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE

4.1- ACCROÎTRE LE LEADERSHIP SOCIAL DE CENTRAIDE ESTRIE

<p>Moyens</p>	<p>1- Soutenir des organismes et des concertations dans la collectivité et en initier au besoin. <i>Centraide approfondit sa connaissance : des problématiques vécues dans les différentes collectivités estriennes; des intervenants et de leur lecture de ces problématiques; des moyens appropriés pour y travailler.</i></p> <p>2- Être l'interlocuteur privilégié pour soutenir la responsabilité sociale dans les entreprises. <i>Fort de ses liens avec de nombreuses entreprises et leurs employés, Centraide amplifie son offre de services aux entreprises afin de faciliter l'exercice de leur responsabilité sociale.</i></p> <p>3- Partager des connaissances et promouvoir l'accès à un avenir plus juste et plus prospère auprès de la population estrienne, des entreprises et des organisations. <i>En tant que leader social, Centraide Estrie facilite le partage de connaissances des problématiques sociales auprès des intervenants et des citoyens estriens. Une meilleure connaissance des problématiques vécues par les personnes vulnérables, de la part de la population, des entreprises et des organisations, permet une diminution des préjugés, une plus grande sensibilité et une plus grande responsabilisation sociale.</i></p>
<p>Exemples des principales actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Participer à des instances de concertation. En initier au besoin. * Accompagner les organismes en lien avec la mesure des impacts. * Conseiller et accompagner les entreprises dans leurs implications sociales, tant au niveau de l'expérience d'entraide (bénévolat corporatif) que pour les dons. * Développer et réaliser un projet-pilote de maillage (agir comme courtier) avec quelques entreprises et organismes pour avoir des succès à mettre de l'avant. * Diffuser des informations et des analyses en lien avec les problèmes sociaux. * Assurer une certaine veille sur la situation en Estrie. * Collaborer au déploiement du PAGIEPS. * Communiquer des impacts sociaux du travail de Centraide et des organismes soutenus. * Communiquer la vision de Centraide au sujet des problématiques sociales auprès des partenaires, des organismes et de la communauté.

4.2- RÉALISER DES INVESTISSEMENTS SOCIAUX FONDÉS SUR LES BESOINS RECONNUS PAR LES MILIEUX ET SUR DES PRATIQUES QUI ONT FAIT LEURS PREUVES POUR PRODUIRE DES CHANGEMENTS SOCIAUX DURABLES.

<p>Moyens</p>	<p>1- Des programmes pertinents et adaptés aux besoins des collectivités et des personnes. <i>Chacun des programmes de Centraide est réévalué afin d'assurer son adéquation avec la nouvelle vision. Les normes de financement de chacun de ces programmes sont également révisées. Cette révision des programmes permet de formaliser le cadre dans lequel Centraide Estrie travaille pour chacun d'eux pour en faciliter la gestion.</i> <i>De façon complémentaire, une révision des façons de faire pour le renouvellement et l'attribution de financement à des organismes est réalisée. Les processus et procédures révisés sont consignés dans un document formel qui sert d'outil de référence dans le futur pour la gestion des fonds.</i></p> <p>2- Des investissements concentrés dans des organismes, programmes et projets qui contribuent à répondre aux enjeux prioritaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire des liens sociaux et des liens communautaires ayant des impacts sur les personnes vulnérables et défavorisées. • Augmenter la sécurité alimentaire (accès aux aliments en quantité et qualité suffisante, connaissances sur l'alimentation saine). • Améliorer la santé mentale (dépression, anxiété, dépendances, accès aux services, etc.). • Accroître l'accès à des logements abordables et salubres. • Faciliter les initiatives de transport pour l'accès aux services et briser l'isolement. • Soutenir l'éducation (persévérance scolaire, stimulation des tout-petits et alphabétisation). • Diminuer la violence envers les personnes vulnérables. <p><i>La majeure partie des fonds recueillis par Centraide seront investis dans les initiatives qui permettent de travailler sur un nombre restreint de problématiques afin de faire une différence réelle.</i></p> <p>3- Un suivi des avancées et des résultats produits par les investissements sociaux. <i>Pour se garder informé des changements sociaux durables que produisent ses investissements, un outil de suivi global devrait être produit et mis à jour régulièrement. Cet outil de suivi comportera des indicateurs qui permettront de suivre les progrès au fil du temps.</i> <i>Afin d'alimenter le suivi et d'assurer l'efficacité des investissements, des mécanismes de suivi clairs et mesurables seront mis en place et feront désormais partie des conventions de soutien financier avec les organismes.</i></p>
<p>Exemples des principales actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Réviser les programmes et les normes de financement. * Réviser les processus et procédures de renouvellement et d'attribution de fonds dans chacun des programmes. * Assurer la transition lorsque nécessaire. * Mettre en place un suivi global des investissements.

CONCLUSION

Après plusieurs mois de travail, de réflexion et d'analyse, Centraide Estrie s'engage à passer à l'action. Sa stratégie d'investissement social orientera son travail pour les prochaines années, lui permettant de développer son leadership social et des pratiques d'investissement qui auront davantage d'impact auprès des personnes vulnérables et défavorisées de l'Estrie et orientées non seulement sur les problématiques vécues, mais également sur la cause des problèmes sociaux, afin de produire des changements plus durables.

Un enjeu demeure pourtant : l'augmentation des ressources financières recueillies par l'organisme. En effet, la philanthropie se transforme et Centraide Estrie doit s'y adapter, faire évoluer ses pratiques pour mieux répondre aux nouveaux besoins et aspirations des donateurs.

Cette préoccupation était présente avant même le début du processus d'élaboration de la stratégie d'investissement social et a teinté la réflexion et les choix de Centraide Estrie. Les deux orientations retenues devraient d'ailleurs contribuer à générer davantage de ressources, particulièrement le développement du leadership social qui contribuera entre autres à développer une meilleure reconnaissance et notoriété publique, ainsi qu'un rapprochement avec les entreprises et leurs employés donateurs.

Centraide Estrie élabore un plan d'action concret et ciblé afin de mettre en œuvre les moyens identifiés dans la stratégie d'investissement social. L'organisation est déjà à pied d'œuvre avec l'ajout de deux personnes dans l'équipe de travail, une aux partenariats sociaux et l'autre aux communications, qui viendront contribuer à sa réalisation.

C'est avec engagement et détermination que Centraide Estrie a adopté sa stratégie d'investissement social afin de contribuer à amener des changements sociaux durables en Estrie pour les personnes vulnérables et défavorisées.

RÉFÉRENCES

- Bourque, D. (2012). *Intervention communautaire et développement des communautés*. Reflets, 18, (1), 40-60.
- Centraide United Way Canada (2010). *Cadre de référence en matière de développement social*, module 1.
- DSP de l'Estrie (2015). *Prioriser la santé mentale et le bien-être en Estrie : 7 défis à relever ensemble*.
- Direction des statistiques et de l'information décisionnelles (DSID). 2016. *Les indicateurs de l'éducation*.
- Épisode, philanthropie et investissement communautaire (2018). *Études sur les tendances en philanthropie au Québec en 2020*.
- Gouvernement du Québec, (10 octobre 2018). *Communiqué. Bilan annuel du directeur de la protection de la jeunesse et directeur provincial : la cause des enfants tatouée sur le cœur*.
- Gouvernement du Québec, (2018). *La cause des enfants tatouée sur le cœur*. Bilan annuel du directeur de la protection de la jeunesse / directeurs provinciaux.
- Institut national de la santé publique du Québec, (2002). *La santé des communautés, perspective pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*.
- Maltais, N. (2018). *Quelques données sur les liens sociaux*. Journée thématique : l'isolement social, une épidémie évitable par l'entraide et les liens sociaux. JASP.
- MELS (2009), tiré de ISQ (2019), *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017*.
- Nadeau, A.-M., Lussier, K. (Juin 2018). *Les impacts sociaux de Centraide Estrie*.
- Perreault, G. & Riel, M.J. (2014). *Cibler pour mieux intervenir en matière de sécurité alimentaire*. Bulletin Vision santé publique, no 14.

Références tirées d'Internet

Gouvernement du Québec :

- Sécurité publique <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques/violence-conjugale/2015/en-ligne.html>
- Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 - Permettre à 100 000 personnes de sortir de la pauvreté d'ici 2023, 10 décembre 2018 <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2512105309>
- MTSSS (2019). Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/MTSSS_stats-AS_2019-06.pdf

ISQ. Caractéristiques du marché du travail, données mensuelles désaisonnalisées, Estrie et ensemble du Québec, août 2018 à août 2019 http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil05/societe/marche_trav/indicat/tra_mens05.htm

ISQ (2019). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017
<https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr/Profile?geold=1800&t=3&a=10> (SCHL)

Observatoire estrien du développement des communautés, Tableau de bord
<https://www.santeestrie.qc.ca/medias-publications/sante-publique/portrait-des-communautes/>

Projet PRÉE
http://www.reussiteeducativeestrie.ca/fr_n/page/25/w/statistiques/#Resultats_indicateurs_ministeriels

Radio-Canada, 6 décembre 2018 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1140346/des-donnees-inquietantes-sur-la-sante-mentale-des-jeunes-estriens>

SCHL: marché locatif primaire – Sherbrooke <https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr/Profile?geold=1800&t=3&a=6>